



ÉCOLE DE GUERRE

**LA BLUE LINE ENTRE LE LIBAN ET ISRAËL :
VERS UNE FRONTIÈRE DE FAIT ?**



Par le chef d'escadrons Raphaël Assier de Pompignan,
Officier stagiaire de la 26^{ème} promotion
de l'École de Guerre

Résumé

La *Blue Line* est définie par l'ONU comme une « ligne pratique » : « la meilleure approximation, trouvée par l'équipe de vérification de l'ONU en l'an 2000, de la frontière de 1923 et de la ligne de démarcation de l'armistice de 1949 » entre Israël et le Liban.

L'ONU, à travers la Force Intérimaire des Nations-Unies au Liban (FINUL), s'efforce de faire respecter cette ligne et joue la carte du temps long.

Cette étude propose une vision de la situation, deux décennies après le retrait israélien du Sud-Liban. Après la guerre de 2006, Israël a changé de stratégie et tend à s'embastiller derrière une *Blue Line* qui globalement lui convient. À l'inverse, les Libanais cherchent à rétablir une situation qu'ils jugent déséquilibrée.

Malgré ses imperfections, la *Blue Line* devient une frontière de fait, en dépit des regains de tension et des frustrations. Elle s'ancre dans le paysage géographique et les mentalités, et devient un élément central de la paix. Cependant, la situation interne des protagonistes et le vaste jeu d'échecs qui se joue au Proche-Orient empêchent d'imaginer qu'elle puisse devenir une frontière *de jure* dans un avenir proche.

L'auteur propose ici une approche empirique et une analyse de terrain de cette question, en s'appuyant sur

les 11 mois qu'il a passés au Sud-Liban, notamment au sein de la *Liaison Branch* de la FINUL.

Le 12 juillet 2006, un commando du Hezbollah lance une attaque complexe contre une patrouille israélienne, à hauteur de B30, un coude de piste propice à l'embuscade sur la *Blue Line*. B30 est situé à proximité du village d'*Ayta Ash Shab*, un fief du « Parti de Dieu » au Sud-Liban. Le bilan est sans appel : entre 4 et 8 morts israéliens, selon les sources, et surtout 2 soldats enlevés. Le Hezbollah à cette époque est persuadé que la meilleure solution pour obtenir la libération de prisonniers détenus par Israël est de détenir soi-même des otages israéliens. L'opération est osée, mais minutieusement préparée, et les capacités de réaction immédiates de Tsahal sont neutralisées : le poste israélien pourtant équipé de blindés et qui est situé à quelques centaines de mètres ne peut intervenir et subit lui-même une attaque à la roquette. La confusion est totale. Les miliciens du Hezbollah se sont tapis pendant des jours, certains disent des semaines, dans une cache de fortune à proximité de la *technical road*, la piste qu'utilisent les unités de Tsahal pour patrouiller le long de la *Blue Line*. Le lieu, judicieusement choisi au plan tactique, le timing, mûrement réfléchi par les dirigeants du Hezbollah, et le procédé laissent peu de chance à des Israéliens contraints à la dispersion tout le long de leur frontière Nord.

Le jour même, Israël lance une nouvelle offensive au Sud-Liban, officiellement pour récupérer ses soldats. Sans doute aussi pour faire regretter cette attaque au Hezbollah. La rapidité de la riposte, notamment terrestre, de Tsahal révèle évidemment que cette opération était planifiée de longue date. La volonté de récupérer les deux soldats capturés n'est qu'un prétexte pour faire payer aux

Libanais leur soutien plus ou moins tacite au Hezbollah que les Israéliens considèrent comme un mouvement terroriste affilié à l'Iran. Cet épisode n'est qu'un affrontement de plus entre deux pays qui ne sont pas en paix. L'un tente de rétablir en sa faveur un équilibre dans une situation géostratégique qui ne lui convient pas, l'autre joue ce qu'il considère comme sa survie à sa frontière Nord.

L'ONU était sur place depuis 1978 avec la Force Intérimaire des Nations-Unies au Liban, dite FINUL 1. Cette attaque remet une pièce dans la machine : après quelques semaines de guerre sanglante, la résolution 1701 de l'ONU est votée le 11 août 2006 à l'unanimité des membres du Conseil. Le gouvernement libanais, qui inclut deux membres du Hezbollah, approuve également la résolution et Hassan Nasrallah, leader du mouvement chiite libanais, appelle ses miliciens à respecter le cessez-le-feu. Le lendemain, le gouvernement israélien approuve la résolution, et le cessez-le-feu entre en vigueur officiellement le 14 août au matin. Cette résolution, initialement fondée sur un texte de la France et des États-Unis, appelle à la cessation des hostilités entre les deux pays, au déploiement de 15000 soldats libanais au Sud du fleuve *Litani*, à l'application des résolutions 1559 et 1680 exigeant le désarmement du Hezbollah, et au retrait des forces israéliennes parallèlement au déploiement de l'armée libanaise et d'une FINUL renforcée. Tsahal retire ses troupes du Sud-Liban, pour se rétablir sur *la Blue Line*, ligne définie en 2000 par l'ONU lors du précédent retrait israélien. Depuis maintenant 12 ans, les deux protagonistes se regardent *en chiens de faïence* : ils testent leur détermination réciproque, confrontent leurs volontés, s'observent constamment et cherchent à démontrer leur fermeté, l'ONU tentant de limiter les tensions entre eux.

La situation est donc celle de deux peuples qui se détestent, avec un très lourd passif historique que chaque accrochage aggrave encore. Dans cet état de fait, un élément essentiel cristallise toutes les tensions : la *Blue Line*, ligne qui sépare les deux pays, sans être une frontière au sens juridique du terme. Nous verrons qu'il n'existe pas d'accord entre les parties sur cette réalité originale que l'on peine à définir. Les tensions le long de cette ligne de « séparation » des protagonistes sont-elles une cause du conflit, ou bien une conséquence ? Sans doute les deux. Pour mieux appréhender les racines et raisons du conflit, ainsi que les issues possibles, il est indispensable d'aborder cette réalité qu'est la *Blue Line*, et qui est, physiquement comme psychologiquement, au cœur de l'affrontement. Qu'est-ce que la *Blue Line* ? En quoi les difficultés de sa définition illustrent la complexité du conflit ? Comment est-elle instrumentalisée par chaque acteur ? Et surtout : vers quoi allons-nous ? Vers une frontière de fait ? Vers de nouveaux affrontements pour définir un autre équilibre géographique ?

L'objet de ce travail est de montrer que la *Blue line*, avec son histoire et ses péripéties, est en train de devenir une frontière de fait : le temps faisant son œuvre, et les causes des ressentiments s'estompant, elle suit en définitive le processus normal de reconnaissance progressive d'une frontière dans l'histoire humaine : une ligne artificielle définie comme le résultat d'un affrontement, ou une ligne géographique acceptée comme étant le meilleur compromis pour séparer le Soi de l'Autre, en évitant la guerre. Pour autant, la réalité physique d'une frontière ne résout pas les conflits : cette frontière restera « de fait », et non « de droit », tant que les protagonistes resteront acteurs directs ou indirects de la

vaste partie d'échecs qui se joue aux Moyen et Proche Orient.

Cette démarche impose en premier lieu d'étudier ce que représente la notion de frontière dans toutes ses dimensions (poids de l'histoire, réalité juridique, aspects diplomatiques, volonté politique, rapport de force) ainsi que la manière dont ces dimensions s'incarnent dans ce cas précis. Force est de constater que de nombreux contentieux persistent, par un jeu de toutes les parties en présence, qui n'ont pas forcément intérêt à voir le problème se régler.

Cependant, un processus vertueux semble s'être mis en place depuis quelques années avec des réalisations concrètes, au niveau tactique ainsi qu'au niveau opératif. Derrière les postures, une véritable frontière, « à l'ancienne », est progressivement en train de s'instaurer dans les faits. Celle-ci devient lentement un gage de sécurité. L'ONU y joue un rôle clé et se place dans une perspective de long terme et de travail de fond.

Pourtant, en dépit des efforts louables et efficaces, qu'il faut poursuivre, la reconnaissance au niveau international d'une frontière de fait comme norme juridique entre les parties restera bloquée car ces affrontements et ces tensions sont une des expressions d'une situation plus globale : la situation géopolitique au Moyen-Orient. Finalement, le blocage du processus de reconnaissance d'une frontière au Sud-Liban est davantage une conséquence qu'une cause de la situation régionale. À l'inverse, les tentatives de solutions mises en œuvre au Sud-Liban pourraient inspirer la communauté internationale.

Partie 1
Entre contentieux historiques,
géographiques, juridiques et mauvaise
volonté réciproque, une situation
insuffisamment mûre pour y appliquer la
notion de frontière

Le centenaire de l'État libanais, créé en 1920, ne va pas tarder à s'inviter dans les agendas de la communauté internationale. Il est intéressant de faire un point de situation, à l'échelle du temps long. La création du grand Liban en 1920, puis de la République libanaise en 1926, enfin son accession à l'indépendance en 1943 montrent une forme d'avance de cette région dans le processus global de décolonisation. Beyrouth, le « Paris du Moyen-Orient », la « première ville à visiter dans le Monde » selon le New York Times en 2010 incarne bien la destinée du Liban : à la fois une oasis de prospérité, où commerce et multiconfessionnalisme ont crû, et condensé de sang et de larmes, entre guerre civile et bombardements désastreux. Ce petit pays de six millions d'habitants est finalement un carrefour entre l'Occident et l'Orient. Il est avant tout diversité, richesse certes, mais parfois terriblement violent quand les vieilles querelles se réveillent. Et au-delà des dissensions internes, inextricablement liées aux affrontements externes, la situation géostratégique du Liban, comme celle d'Israël semble ne pas lui laisser de répit.

Malgré un besoin évident de paix et de stabilité des populations, Liban et Israël ne parviennent pas, parce qu'ils ne le veulent pas en partie, à résoudre un contentieux géographique somme toute mineur : un tracé objectif,

clair, incontestable et reconnu de la ligne de séparation entre leurs deux pays. Il faut évidemment se tourner vers le passé pour le comprendre. Également pénétrer la psychologie des acteurs, de tous niveaux. Enfin faire amende honorable : l'ONU, par certaines aberrations technocratiques, a considérablement complexifié la situation. Une frontière ? On en est donc loin semble-t-il.

1/ Le poids de l'histoire : guerres, ingérences et déséquilibres.

A/ Le fruit de l'indépendance : guerre civile, ingérences ou guerre de voisinage ?

Le Liban reste sous mandat français jusqu'en 1943, un régime intermédiaire entre colonisation et indépendance, en attendant que le pays soit suffisamment développé et mature pour accéder à cette dernière. C'est véritablement 1943, avec le « Pacte National », qui signe l'acte fondateur du Liban indépendant. Notons donc que le Liban se voit pleinement souverain avant la création de l'État israélien. Ce n'est pas anodin dans l'étude des aspects irrationnels des rapports entre États.

Jusqu'à la fin des années 1970, les relations libano-israéliennes sont essentiellement conflictuelles, avec un point d'ancrage précis : le Sud-Liban. Il est curieux de noter cela, alors que l'armée libanaise est la seule qui n'ait pas participé aux guerres contre Israël (excepté une participation symbolique à la guerre de 1948). Depuis la signature de l'armistice de 1949, ces relations sont inscrites sous le sceau de la domination israélienne, à travers un « cycle d'hostilités militaires¹ ».

¹ MAALOUF-MONNEAU (M.), *Liban : de l'État inachevé à l'invention d'une Nation*, Éditions L'Harmattan, Paris, 2015.

Ainsi, lors de ces affrontements, les Israéliens ne vont pas tant s'en prendre à l'armée libanaise qu'aux groupes armés ayant élu domicile au Liban, ce dernier étant accusé de complaisance à leur égard, et devant alors en subir les conséquences plus ou moins collatérales. C'est une des causes profondes à l'état d'esprit anti-israélien de beaucoup de Libanais : pendant cette période, Israël, obnubilé par sa survie, dans un territoire engoncé, a dû s'affranchir des règlements internationaux pour s'imposer : les incursions au Liban, que ce dernier a toujours subies, ont généré cette haine du « Sioniste » dominateur. Le corollaire d'une telle stratégie d'humiliation envers un peuple, c'est la haine ou du moins le ressentiment, clé de lecture essentielle des relations internationales si l'on en croit Bertrand Badie².

Le 15 mars 1978, 30 000 Israéliens franchissent la frontière sud du Liban : il s'agit pour eux d'établir une zone de sécurité pour protéger leur frontière Nord des attaques de commandos palestiniens. C'est l'opération *Litani*, du nom du fleuve qui court en parallèle de la *Blue Line*, 10 kilomètres à son Nord. Il s'agit de démanteler l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) mais aussi de mettre la main sur les ressources du fleuve *Litani*. Si Tsahal ne parvient pas à détruire l'OLP, elle parvient à assurer une « ceinture de sécurité » d'une dizaine de kilomètres de profondeur. C'est un succès opératif tout à fait significatif : Israël parvient à faire assurer la sécurité de sa frontière Nord par les Libanais eux-mêmes, avec l'Armée du Liban Sud (ALS). C'est également une belle réussite qui consiste à faire se déplacer le terrain d'affrontement chez l'adversaire. Cette belle manœuvre montre en filigrane une obsession israélienne :

² Badie (B.), *Le Temps des humiliés*, Éditions Odile Jacob, 2015.

sanctuariser son territoire, la Terre promise, et protéger son peuple, certes comme chaque nation, mais avec cette dimension eschatologique du Peuple élu. À partir de cette date se met en place une dialectique entre d'un côté un Israël vu comme envahisseur et dominateur, et de l'autre un Liban faible et complice des terroristes. Cette dialectique se retrouve en toile de fond de tous les rapports entre les deux pays, quelles que soient les couches supplémentaires que l'on badigeonnera sur le sujet.

Le 6 juin 1982, Israël lance l'opération Paix en Galilée avec 60 000 soldats. Entachée par l'affaire des massacres de Sabra et Chatila, cette opération a pour conséquence de pousser l'OLP à quitter le Sud-Liban et à s'installer en Tunisie. La nature ayant horreur du vide, c'est à cette période que le Hezbollah va prendre le relais au Sud-Liban. Créé en 1982, son combat contre l'occupation israélienne lui permet alors de prendre son envol. Le « Parti de Dieu » l'affirme clairement : « ceux qui forment le parti de Dieu seront les vainqueurs ». Il structure son combat autour de trois motivations principales : libération du Sud-Liban, libération des territoires palestiniens occupés, et mise en place au Liban du « règne du Guide Suprême ». Israël découvre alors progressivement un nouvel ennemi qu'il a contribué à créer. Il est fondamental de noter que ces motivations du Hezbollah signent un engagement d'une part des Libanais dans une lutte plus vaste : celle de la cohésion des peuples arabes opprimés. En effet en 1967 et 1973, le Liban n'a pas participé aux conflits contre Israël. La solidarité arabe avait ses limites : la prospérité économique, ainsi que le règlement des problèmes domestiques primaient sur un soutien armé aux Palestiniens. Certes le Liban accueillait des groupes palestiniens, qualifiés de terroristes, mais d'une manière souvent contrainte : le nombre de réfugiés

palestiniens dans les camps au Liban était estimé à 400 000 personnes. L'État libanais n'a jamais été en capacité de les contrôler, d'autant qu'ils ont souvent fui le Nord d'Israël. Avec les déclarations du Hezbollah, c'est toute une partie de la société libanaise, à défaut de l'État à ce moment-là, qui adhère à la lutte internationale pour le peuple palestinien, donc contre Israël.

Le 24 mai 2000 signe la fin de 22 années d'occupation israélienne au Sud-Liban. Israël se retire pour trois raisons principales : la caducité de son dispositif sécuritaire ; le malaise qui s'instaure progressivement dans une société israélienne qui se lasse ; la résistance libanaise avec le Hezbollah qui se développe et que les choix stratégiques d'Israël ne permettent plus de contenir. Le retrait israélien de 2000 est perçu comme une victoire du Hezbollah. En effet c'est la première fois que les Forces de Défense Israéliennes se retirent d'un territoire conquis sans imposer leurs conditions, et sans pression internationale particulière. S'il fallait porter un jugement sur ce choix stratégique israélien, on peut penser aujourd'hui qu'il fut marqué au sceau du bon sens. La situation, en dépit du conflit de 2006 sur lequel nous reviendrons, est probablement meilleure que si Israël avait créé au Sud-Liban les conditions d'une nouvelle Bande de Gaza. Tsahal se retire et s'arrête donc approximativement sur une ligne qui correspond aux frontières de 1923 entre la Palestine britannique et la Grande Syrie française, et la ligne d'armistice de 1949. C'est l'acte fondateur, ou l'exhumation, d'une réalité qui avait disparu au plan géopolitique pendant presque 50 ans, et qui va devenir la *Blue Line*.

À l'été 2006, le Hezbollah a acquis une notoriété et une puissance militaire conséquente. Il est soucieux de

défendre la légitimité de son arsenal auprès de la population libanaise. Il reste persuadé que la meilleure manière d'obtenir la libération de prisonniers palestiniens est de disposer d'otages israéliens. L'opération d'enlèvement de soldats israéliens dont nous avons parlé est planifiée dès mars 2006. Hassan Nasrallah, chef du « parti de Dieu », y avait presque ouvertement fait allusion dans un discours le 24 avril 2006. Mais Nasrallah n'a pas cru à une réaction d'ampleur de la part de Tsahal. Il l'a reconnu d'ailleurs dans une interview télévisée le 27 août 2006. Israël revient donc au Liban les jours suivant le 12 août 2006 pour faire payer un « *châtiment collectif* »³ à la population libanaise pour son soutien au Hezbollah. C'est la guerre des 33 jours. Cette opération est coordonnée avec celle conduite dans la bande de Gaza à compter du 28 juin 2006. Elle était tout à fait planifiée et n'attendait qu'un prétexte. Les destructions d'infrastructures sont énormes, et Beyrouth Sud, fief du Hezbollah, est bombardée encore une fois. Cependant, malgré sa surprise, le Hezbollah va réussir à stopper l'invasion israélienne, à retourner la situation à son avantage et à gagner la bataille de la communication. Un cessez-le-feu entre en vigueur le 14 août. Cette opération et la tournure qu'elle va prendre vont engendrer un changement majeur dans l'approche israélienne de ses relations avec le Liban, que nous allons détailler.

En conclusion de cette sous-partie, force est de constater que les fruits de l'indépendance sont amers pour le Liban. Sans remettre en question le bien fondé de celle-ci, les relations entre communautés, la situation globale au Proche-Orient avec les réfugiés, les tensions permanentes avec le voisin israélien, ont créé un climat peu propice à la

³ MAALOUF-MONNEAU (M.), *op. cit.*

sérénité. On comprend donc, à l'aune du sujet qui nous intéresse, le poids de l'histoire et les difficultés à traiter de manière rationnelle une question de frontière qui ne peut se réduire à cette seule dimension de la raison.

B/ Un déséquilibre stratégique issu de l'Histoire :

Pour stabiliser une situation et conduire deux peuples à la paix, la notion d'équilibre joue un rôle central. Le Diktat de Versailles du 28 juin 1919 portait en lui les germes du second conflit mondial car il ne préservait pas l'équilibre et humiliait le vaincu. Si l'on transpose cette notion d'équilibre sur le théâtre du Proche-Orient, un sentiment de malaise apparaît aussitôt. Sur le théâtre du Sud-Liban, les conclusions suivantes s'imposent : Israël a fait le deuil d'étendre sa souveraineté nationale vers le Nord. Certes certains ont souhaité voir tomber dans l'escarcelle israélienne l'ensemble de l'antique Galilée. C'est sans doute une autre raison qui explique l'engagement dans la durée de Tsahal au Sud-Liban : l'idée que d'un certain point de vue, la paternité de ces territoires pourrait revenir à Israël,... Cette idée est très probablement enterrée aujourd'hui. Israël, nous y reviendrons, veut sanctuariser son territoire au Nord, et non l'étendre. Il fait ce choix car cela lui convient. À l'inverse, du côté libanais, la situation ne convient pas : la population se sent amputée d'une partie de ses terres, à l'image de ces champs d'oliviers coupés en deux par la *Blue Line*, que les cultivateurs libanais ne peuvent aller récolter qu'en se mettant en danger. Il est donc impossible de voir une situation se stabiliser tant que l'une des parties juge l'équilibre inique. Encore une fois, la stratégie, même involontaire, de l'humiliation fait son œuvre et jette une

part de la population libanaise dans les bras du Hezbollah, lequel *surfe* sur son étendard de rempart contre Israël.

Cette humiliation libanaise est compensée par une dialectique de vainqueur et de fierté assumée. La victoire de 2006, revendiquée par le Hezbollah et clamée par la population libanaise, sert aussi de cache-sexe à une armée en difficultés et une société profondément divisée. Il convient de revenir sur cette notion de victoire de 2006 car elle conditionne bien des comportements, individuels ou collectifs, sur la *Blue Line*. La plupart des auteurs s'accordent sur une défaite israélienne en 2006. Pourtant, si l'on s'arrête un peu plus sur cette dialectique gagnant/perdant, les choses ne sont pas si tranchées.

Il est clair que cette guerre a compensé dans l'imaginaire arabe l'humiliation de la guerre des Six Jours de 1967. Inversement elle a déclenché une crise majeure en Israël (idée de « Vietnam de l'État Sioniste »). Les objectifs assignés à Tsahal ne sont pas remplis : destruction du Hezbollah, destruction de son infrastructure militaire, élimination de ses combattants, décapitation du mouvement... D'autre part, l'idée de retourner la population contre le Hezbollah, qui serait responsable du malheur des Libanais, ne prend pas. Cet objectif irréaliste montre à quel point Israël peut méconnaître les frustrations, les humiliations et la psychologie de la « rue arabe ». De l'autre côté, le Hezbollah a renforcé son aura en défendant le territoire libanais contre l'agresseur. Il peut se payer le luxe d'accepter la résolution 1701 de l'ONU (11 août 2006), sur laquelle il assouplit ses positions initiales. Pour autant, cette guerre des 33 jours a également profité à Israël : nouvelle résolution de l'ONU plus exigeante, qui condamne l'attaque du Hezbollah mais s'abstient de condamner l'agression israélienne,

déploiement de l'armée libanaise au Sud-Liban, déploiement d'une FINUL renforcée pour faire « tampon »,... Cette résolution autorise la FINUL à prendre des mesures pour que la zone comprise entre le fleuve Litani et la *Blue Line* soit vide de tout élément armé, hors FINUL et armée libanaise. Au plan stratégique, si l'on relativise les aspects de communication qui ne sont pas essentiels pour un pays qui pense jouer sa survie, le bénéfice n'est pas nul pour Israël. L'État hébreu sanctuarise son territoire à moindre frais en créant un glacis gardé par l'armée libanaise et la communauté internationale, et renforce dans les esprits l'idée clé et fondatrice d'une ligne de démarcation entre les deux pays, de moins en moins perméable. Enfin, toute action du Hezbollah contre Israël sera marquée du sceau de l'infamie, suite à l'acceptation par le Parti de Dieu des dispositions de la résolution 1701 de l'ONU. En résumé, il est paradoxal de voir que chaque protagoniste a commis des erreurs stratégiques, mais a obtenu des gains et ressort plus fort qu'avant. Or, si la victoire s'équilibre à mon sens, le déséquilibre persiste dans la situation géopolitique sur le terrain : Israël se satisfait globalement du tracé de la *Blue Line*, les Libanais non. Nous avons ici un point central des causes de la poursuite du conflit.

Les conséquences sont les suivantes : avec la résolution de l'ONU, c'est maintenant « la continuation de la guerre par d'autres moyens »⁴, avec, parmi d'autres, une question fondamentale qui va innover la suite des relations entre les deux pays : le désarmement du Hezbollah dans la zone du Sud-Liban. Ce point devient la charnière de la position de tous les acteurs concernés :

⁴ ACHCAR (G.) et WARSCHAWSKI (M), *La guerre des 33 jours*, Éditions Textuel, 2007.

Israël, le gouvernement libanais, l'ONU, et bien sûr le Hezbollah lui-même.

Pour le Hezbollah, c'est au pire sa survie politique qui se joue, au mieux la prise progressive d'une influence croissante dans la vie politique et sociale libanaise qui pourrait le conduire à dominer la vie politique elle-même. L'alliance récente du mouvement avec le général Aoun dans une coalition gouvernementale montre qu'il a su s'imposer comme un acteur clé. La question de son désarmement réel devient encore plus utopique depuis quelques mois. Pour le gouvernement libanais, sa fragilité et son incapacité à défendre son territoire contre l'agresseur israélien le mettent dans une position inconfortable : poussé par la communauté internationale à prendre des mesures contre le Hezbollah, il est cependant forcé de composer avec ce dernier. À titre d'exemple, l'armée libanaise ne peut se déployer dans le Sud-Liban d'une manière satisfaisante que parce que le Hezbollah l'a accepté. Sur le terrain, c'est un jeu de dupes qui se joue au quotidien entre un Hezbollah qui renforce son emprise, une armée libanaise qui croît en visibilité, mais qui reste absolument incapable d'agir pour faire respecter la résolution 1701. On a vu des soldats libanais tentant de calmer une situation critique le long de la *Blue Line*, quitter les lieux sur injonction de jeunes hommes libanais dont l'appartenance ne faisait aucun doute. Le Hezbollah contrôle le Sud-Liban, même si sa composante armée y est totalement souterraine, et en grande partie au Nord du fleuve Litani.

Pour Israël enfin, c'est la lutte pour la survie qui reste l'unique ligne de conduite : cela passe par la préservation de son territoire et de sa population, et c'est le credo des néoconservateurs. Ehud Barak l'avait dit dès

1996 : « nous vivons encore dans une villa moderne et prospère au milieu de la jungle ». C'est la vision d'Israël : un îlot de civilisation, la Terre Promise, au sein d'un monde barbare. Tout au long de la guerre, les dirigeants israéliens vont parler du « nous » et de la civilisation d'un côté, et d' « eux » de l'autre côté.

En conclusion, ces rappels historiques sont absolument fondamentaux pour comprendre la mentalité et la psychologie des protagonistes, ainsi que l'équilibre précaire qui règne entre les deux pays. C'est notamment la dimension géographique de cet équilibre, avec la *Blue Line*, qui en fait les frais et sur lequel nous allons maintenant nous pencher.

2/ La Blue Line et ses limites : entre difficultés structurelles et erreurs technocratiques.

May Maalouf Monneau⁵ juge que le Liban est encore un pays en devenir : « Depuis sa création, deux Liban vivent et s'affrontent dans le même pays : le Liban politique et le Liban social. Le Liban et les Libanais ne font pas toujours un [...] Ce divorce fait que beaucoup de Libanais se demandent encore aujourd'hui si leur pays existe bien ou s'il est une fiction »⁶. Les raisons du mal à se définir précisément pour le Liban sont variées. La première d'entre elles est sans doute le problème de ses frontières, et notamment celle du Sud. La frontière marque la distinction entre le soi et l'autre. Elle est fondamentale pour se construire, car on se construit grâce à l'altérité. La frontière est donc cette limite entre son identité et celle de

⁵ *Op. cit.*

⁶ *Op. cit.*

l'autre. Les arabes vivant en Israël, le problème du village de Ghajjar, les *areas of reservation*⁷ montrent que le Liban se sent amputé dans sa géographie. C'est une raison pour laquelle il peine à se définir. Pour comprendre ces difficultés, il convient de plonger dans l'histoire de la *Blue Line* et ses limites.

A/ La Blue line, objet complexe et incertain.

La *Blue line* n'est pas une frontière : elle est une « ligne pratique ». La définition qu'en donne l'ONU est la suivante : « la meilleure approximation, posée par l'équipe de vérification de l'ONU en l'an 2000, de la frontière de 1923 et de la ligne de démarcation de l'armistice de 1949. » On comprend immédiatement l'usage que chaque partie peut faire d'une telle définition.

Au plan historique, la frontière de 1923 mérite qu'on s'y attarde : à la fin de la Première Guerre mondiale, la France et l'Angleterre se répartissent les territoires de l'Empire Ottoman déchu : à la France la Grande Syrie, aux Britanniques la Palestine. Sur le terrain, les troupes déployées demandent des précisions et éclaircissements sur la frontière entre leurs zones de responsabilité. De 1920 à 1923, un processus formel de définition d'une frontière est établi en plusieurs étapes : les documents de référence sont des cartes au 1/50000^e. Il n'est fait qu'une description verbale de la frontière, sans coordonnées précises. Sur le terrain, des cairns, ou amoncellements de blocs de pierres, sont installés pour marquer la frontière. On en trouve encore quelques-uns aujourd'hui. Ces cairns

⁷ Ces endroits critiques sur la *Blue Line* seront détaillés dans les pages qui suivent.

délimitent la frontière jusqu'à la vallée de Yarmouk (aujourd'hui entre Israël et la Jordanie). On en compte 38 et ils sont nommés de BP1 à BP38 (BP pour *Boundary Pillars*) de l'Ouest à l'Est. C'est la première base sur laquelle s'appuieront les experts de l'ONU en 2000 :



La frontière entre la Palestine sous mandat britannique et la Grande Syrie sous mandat français (sources internes FINUL).

Après la déclaration d'indépendance d'Israël (1948) et les troubles créés par le début de l'afflux massif de Juifs à la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Britanniques transmirent leurs responsabilités dans la région à l'ONU. Afin de stopper les querelles, un armistice fut signé et l'ONU déploya sa première mission, l'*United Nation Truce Supervision Organization (UNTSO)*, qui reste encore active aujourd'hui. Cette frontière fut appelée « *the Armistice Demarcation Line* » (ADL), ou « *Green Line* ». Au cours des années 1949 et 1950, un processus de rénovation et de construction de la frontière fut engagé, avec l'aide des Nations Unies. 98 points intermédiaires

furent établis entre les marques existantes afin de préciser les zones d'incertitude. En 1967, après la guerre des Six jours, Tsahal prit le contrôle du Golan. Il fut alors décidé par la communauté internationale qu'Israël devait se retirer en-deçà de la frontière syro-libanaise. Cette ligne de retrait fut appelée « *Purple Line* » et fut ajoutée à la « *Green Line* ». Cette zone inclut les fameuses fermes de Chebaa. Le germe d'un conflit territorial d'importance était planté.



La ligne de démarcation entre le Liban et Israël après l'armistice de 1949 (sources internes FINUL).

La saga frontalière se poursuit en 2000 lorsque le 25 mai les forces armées israéliennes se retirent du Liban sous un très faible préavis. Une équipe d'experts cartographiques de l'ONU est envoyée sur le terrain afin de vérifier ce retrait, et non pas de définir une frontière. Ils appuient leur travail sur des cartes historiques, quelques autres documents et de l'imagerie satellite. La ligne de

retrait est tracée de manière électronique. Là où l'incertitude du tracé apparaît, des marques sont créées. Ces marques étant parfois contestables, on va passer de l'incertitude au ressentiment.



Le tracé de la Blue Line en 2000 après le retrait israélien (sources internes FINUL).

En résumé, les éléments constitutifs de la *Blue Line* sont les *Boundary Pillars* (BP 1 à 38, issus de l'accord de frontière de 1923), les *Turning Points* (TP, issus de la commission sur la ligne de démarcation de l'armistice de 1949 et de la sous-commission de 1950), les *Intermediate Points* (nommés de B1 à B98, issus de la sous-commission de 1950) et les *markers* (nommés de M1 à M15, issus de l'équipe de vérification des Nations-Unies en 2000).

Ce processus de définition d'une ligne de démarcation n'a rien d'original dans le fond. D'un point de vue historique, toute définition de frontière autre que purement basée sur la géographie a suivi un processus de

la sorte. Le perdant s'aligne sur la volonté territoriale du vainqueur, après une négociation où la loi du plus fort fait son œuvre. Et le temps fait la sienne, avec des frontières qui s'ancrent progressivement dans le marbre des consciences, des habitudes et finalement des juridictions. La particularité de la *Blue Line* est qu'un troisième acteur y a joué un rôle décisif : l'ONU. En se définissant comme arbitre de la situation, elle doit évidemment faire preuve d'objectivité, mais doit aussi être reconnue légitime pour agir. *A priori*, ce n'était pas le cas jusqu'alors : Israël, quoique membre de l'organisation, est un habitué des violations de ses résolutions. Du côté de l'État libanais, il est intéressant de noter que le gouvernement n'a pas immédiatement protesté contre le tracé de la *Blue Line*. Progressivement, il a construit un argumentaire pour remettre en cause la pertinence de cette ligne de démarcation.

Soulignons que les imprécisions demeurent et resteront insolubles : le tracé de 1923 a été réalisé avec une épaisseur de trait de 0,8 millimètres. Sur le terrain, cela correspond environ à 40 mètres, sujets à contestation de part et d'autre. De plus, l'expérience du terrain montre que tous les points ne tombent pas sur la ligne définie sur la carte. Enfin aucun des deux pays n'a accepté de signer un document officiel sur le sujet ni de reconnaître dans son intégralité cette ligne de démarcation. Israël n'a accepté de reconnaître que la carte. Cela lui laisse la possibilité de contester les « *Blue Barrels* ⁸ » sur le terrain. Du côté

⁸ Les « *blue barrels* » sont des perches en métal, surmontée d'un baril posé à la verticale et peint en bleu. Ils représentent sur le terrain le tracé précis de la *Blue Line* et chacun d'eux correspond à une marque officielle de la *Blue Line* (*Boundary Pillar, Turning Point, Intermediate point*, ou *Marker*). La perche est coulée dans un socle en béton conséquent, qui interdit tout déplacement.

libanais, la reconnaissance de la *Blue line* a été partielle : le 18 août 2010, lors d'une réunion tripartite (processus dont nous reparlerons), les forces armées libanaises ont présenté une liste de 13 zones sur la *Blue line*, appelées « *areas of reservation* », dans lesquelles elles contestent le tracé réalisé par l'ONU.



Les « *areas of reservation* » telles que définies par les Libanais en 2010 (sources internes FINUL).

Après le retrait ISR de juin 2000, le « Parti de Dieu » a lancé, d'une manière artificielle, une controverse au sujet du secteur des « fermes de Chebaa ». Ce lopin de terre de 40 kilomètres carrés, a été occupé par Israël au cours de la Guerre des Six Jours. Il est considéré comme syrien par Israël et l'ONU, mais libanais par la Syrie et l'Iran. Les cartes officielles de l'ONU ainsi que des billets de banque libanais indiquent que les fermes de Chebaa se trouvent en territoire syrien. Hors la Syrie refuse paradoxalement de notifier la souveraineté du Liban sur ce

territoire. L'ONU persiste donc à le considérer comme syrien. Ainsi les Nations-Unies reconnaissent qu'Israël a procédé à un retrait complet du Liban en 2000, en accord avec les termes de la résolution 425 de 1978. Cet exemple est emblématique des errements de la *Blue Line* sur laquelle les parties n'arrivent pas à trouver un accord.

Ainsi, ce processus de long terme, du fait des imperfections structurelles que nous avons vues, a laissé une place à la contestation. Il n'en était peut-être pas possible autrement. Le résultat est un tracé qui n'est totalement accepté par personne, qui laisse la place à l'interprétation, à la critique, et au final qui laisse la liberté à chaque acteur d'y plaquer sa propre lecture et sa propre logique.

B/ Les erreurs et saignées technocratiques aggravent la santé du patient et ont généré des stratégies de provocation, d'accrochage et d'affrontement.

1/ Ghajjar : un tracé de Blue Line incohérent, résolu de manière unilatérale, entretient le conflit qu'il est sensé régler.

L'histoire de ce village alaouite de 2200 habitants est un modèle du genre : perché sur les hauteurs du Golan à la frontière entre le Liban, la Syrie et Israël, il fait l'objet depuis 50 ans d'âpres enjeux territoriaux. Lors de la Guerre des Six Jours de 1967, Israël occupe les hauteurs du Golan, occupation jamais reconnue par la communauté internationale jusqu'à aujourd'hui. Cet épisode consacre aussi l'occupation du village syrien de Ghajjar par Tsahal.

Depuis cette date, la quasi-totalité des habitants a accepté la nationalité israélienne qui leur a été proposée. En 2000, lors du retrait israélien du Sud-Liban, l'ONU fait passer le tracé de la *Blue line* au milieu du village, comme le montre la carte ci-dessous.



Vue aérienne du village de Ghajjar et représentation de la Blue Line (sources internes FINUL).

La partie Nord et Ouest est libanaise, la partie Sud-Est est du côté du Golan occupé par Israël. À l'été 2006, Israël reprend unilatéralement le contrôle de la partie Nord du village. Il avance plusieurs raisons à cela. La première est la négligence, réelle ou supposée, du gouvernement de Beyrouth à l'égard de la partie Nord du village : l'occupation israélienne serait donc en partie à caractère « humanitaire ». Ensuite, Israël prétexte de la volonté des habitants eux-mêmes de se retrouver en territoire israélien. En effet, la plupart d'entre eux avaient déjà la nationalité

israélienne, et leurs conditions de vie peuvent être, objectivement, jugées bien supérieures du côté israélien. Enfin, Israël a beau jeu de souligner l'aberration du tracé de la *Blue Line*, qui sépare arbitrairement un village, bien souvent des proches et des familles, en deux parties. L'exemple de familles séparées, qui ne peuvent plus communiquer, qui ont des conditions et un niveau de vie très différents, est un argument majeur d'Israël pour se justifier. Du côté libanais, Ghajjar devient donc un emblème du conflit territorial autour du tracé de la *Blue Line*, avec cet « accaparement unilatéral » israélien, « au mépris du droit international ».

En décembre 2010, Israël, par la voix de Benjamin Netanyahu, envisageait un retrait de la partie Nord du village. Les journaux s'emparent de l'affaire et soulignent l'intérêt de cette stratégie, qui pourrait obliger le Liban, face à la bonne volonté israélienne de respecter la résolution 1701, à la respecter également en engageant un processus de démilitarisation du Hezbollah. Devant la vanité de cette perspective, le gouvernement israélien renonce finalement à cette piste. Si Israël a mis du temps à envisager l'application de la résolution 1701 à Ghajjar, c'est parce qu'il craignait que le Nord du village devienne une base stratégique du Hezbollah propice aux attaques contre la partie Sud et aux infiltrations en territoire israélien. Les habitants de Ghajjar, dont l'avis n'a pas été demandé officiellement, craignent cependant qu'un retour dans le giron libanais soit à leur détriment : fin de l'accès au système de soin israélien, aux infrastructures, etc. La situation est donc figée. De façon à protéger son gain, Israël a érigé une clôture de plusieurs mètres de hauteur ainsi que des fortifications tout le long du mouvement de terrain sur lequel est construit le village. L'ONU, pour anticiper tout problème, a installé un poste à proximité et

défini, en accord avec le gouvernement libanais, une restriction à la circulation civile le long de la route qui longe le Nord du village. Des checkpoints de l'ONU et de l'armée libanaise contrôlent les accès de cette portion de route goudronnée. En bordure de *Ghajjar*, une pompe israélienne focalise les attentions : puisant dans les eaux de la rivière *Wazzani*, elle est absolument indispensable à l'alimentation en eau de la population de *Ghajjar*. Contre toute attente, un accord de principe a été trouvé et la maintenance de cette pompe est faite, sous surveillance de l'ONU, par des techniciens israéliens qui rentrent pour l'occasion, sur une courte période, en territoire libanais. Cet exemple illustre la complexité et l'enchevêtrement des facteurs historiques, rationnels et irrationnels, dans les tensions sur la *Blue Line*. Au final, il est intéressant de noter que derrière un discours fort des deux parties, jouant sur la symbolique, la situation aux abords de *Ghajjar* reste plutôt calme. Cela est à mettre au crédit d'une FINUL exigeante à cet endroit, et à une situation délicate pour le gouvernement libanais vis-à-vis de la communauté internationale : comment justifier un rattachement à l'État libanais d'une population qui, globalement, ne le souhaite pas ?

2/ La Wazzani River : un cas typique.

La *Blue Line* a été tracée par l'ONU d'une façon mathématique, et qui interpelle aujourd'hui. Le cours de la *Wazzani River* constitue une séparation naturelle entre deux mouvements de terrain, qui pourraient être attribués, d'une manière caricaturale, pour l'un à Israël, pour l'autre au Liban. Le Moyen-Orient est réputé pour ses faibles ressources aquifères. On devine donc aisément l'enjeu qu'un cours d'eau, même modeste, peut représenter pour

les deux parties. Face à un problème explosif comme celui-ci, l'ONU a choisi de tracer, sans doute dans l'urgence, une *Blue Line* qui ne correspond à aucune réalité géographique sur le terrain. Ainsi cette *Blue line* coupe la *Wazzani River* régulièrement d'un côté à l'autre. Les conséquences sont évidentes : impossibilité de marquer sur le terrain le tracé de cette *Blue Line*, donc impossibilité de faire respecter la *Blue Line*, et compétition pour les ressources en eau de la rivière. Enfin, lutte symbolique pour l'occupation et la jouissance de ces eaux en termes touristiques.



Représentation de la Blue Line aux abords du lit de la rivière Wazzani (sources internes FINUL).

Face à ce défi, et face au fait que personne, concrètement, ne sait où passe la *Blue Line*, les acteurs de l'ONU ont imposé un principe de réalité : la *Blue Line*, par convention, passe exactement au milieu du lit du cours d'eau. Cette interprétation pourrait être contestée par chaque partie. Mais l'incertitude de chacun sur le tracé

effectif, ainsi que l'expertise globalement reconnue de la FINUL en termes de tracé de la *Blue Line*, font que chacun a tendance à s'y conformer.



Représentation schématique de la Blue Line et des resorts libanais le long de la rivière Wazzani (sources internes FINUL).

Pour autant, cette solution concrète ne résout pas tous les problèmes : pour des raisons de sécurité de ses patrouilles et de son dispositif, Israël a déployé son dispositif de patrouille et de surveillance sur le mouvement de terrain en hauteur du lit de la rivière. De temps en temps, pour marquer son territoire et ses droits, des patrouilles, généralement appuyées par des Merkava, sont envoyées pour sillonner la berge israélienne de la rivière. Ces patrouilles sont toujours génératrices de tensions, car le reste du temps, les Libanais appliquent une stratégie très concrète : celle de l'occupation du terrain. Les Libanais ont développé des « resorts », hôtels et restaurants au standing variable, sur la berge libanaise de la rivière. Au programme : pêche, *farniente*, chicha, baignade et baigneurs qui franchissent allègrement le milieu du lit de

la rivière et viennent s'échouer sur la berge israélienne. Les postes libanais laissent faire...et réagissent quand un élément proactif de la FINUL leur rappelle les conventions et les risques de susciter la réaction d'Israéliens à la gâchette facile. Dans les faits, la jouissance de la rivière peut donc être vue comme libanaise, de fait. Là encore, nous avons toute la matière pour donner à l'une des parties qui le souhaiterait, une occasion de faire dégénérer la situation.

3/ Le « cas Misgav'am » :

La *technical road* et la *technical fence* israéliennes passent du côté libanais de la BL. Elles sont ancrées dans le marbre par le rapport de force sur le terrain.



La Blue Line aux abords du village de Misgav'am (sources internes FINUL).

Mis Gav'am est le nom d'un village israélien qui borde la *Blue Line*, dans le secteur Est de la zone de déploiement de la FINUL. La priorité des israéliens a

toujours été d'assurer la sécurité de ses populations contre de potentielles agressions. Cette sécurité est déjà partiellement assurée par les habitants eux-mêmes, au sein de leur *kibboutz*. En effet ces derniers, lorsqu'ils sont proches d'une frontière ou d'une zone jugée menaçante, assurent leur propre protection passive : ces *kibboutz* sont entièrement clos par des grillages, les accès sont fermés par des barrières et des checkpoints que contrôlent des sociétés privées ou des habitants armés qui se relaient. L'accès en est interdit pour les étrangers. Cette posture assure aux habitants une première protection, mais témoigne d'un autre côté d'un état d'esprit « inquiet » envers l'extérieur. C'est tout à fait symptomatique de la psychologie israélienne aux confins du pays. Pour les villages les plus exposés, la sécurité se double de la *technical fence*, barrière grillagée, hermétique, équipée de détecteurs, qui court tout le long de la *Blue Line* du côté israélien.

C'est le cas à *Mis Gav'am*, collé à la *Blue Line*. La mission de protection du village a imposé aux Israéliens de « mordre » sur la *Blue Line* afin d'assurer une largeur suffisante pour faire passer le grillage (*technical fence*), la piste de patrouille (*technical road*), et quelques mètres de sécurité entre ce dispositif militaire et les protections du village elles-mêmes. Il est certain que la proximité de civils israéliens, jugés comme victimes potentielles par leurs autorités, et un territoire libanais jugé comme une menace, contribuent à exacerber les tensions. La politique israélienne n'est pourtant pas de constituer un glacis entre la *Blue Line* et ses habitants, stratégie qui aurait une cohérence et l'avantage de la prudence. Pourtant, Israël fait clairement le choix de l'occupation du terrain, jusqu'à ses confins. Cette stratégie prend son sens au regard de la thématique de la Terre Promise et de la politique de

colonisation qui en est une conséquence. Le besoin de sécurité qui en découle impose de « s'arranger » avec les dispositions du droit international : les Israéliens prétendent donc que la *Blue Line* passe au-delà de leur *technical fence* et qu'ils sont donc dans leur bon droit. Cette situation est intolérable pour des Libanais qui définissent cette zone comme une *area of reservation*. Des traces sur le terrain (anciens *markers*) permettent de confirmer que la vision libanaise est bien la bonne. En 2000, il n'a pourtant pas été possible de faire respecter la *Blue Line* sans créer les conditions d'un nouvel affrontement majeur.

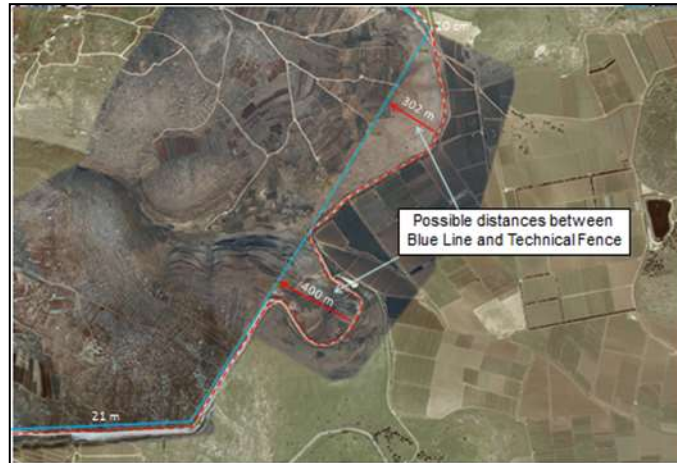
4/ Le manque de certitudes des casques bleus dans le tracé : Green Line ou Blue Line ?

Enfin, les acteurs se heurtent à une difficulté majeure dans une lutte où chaque centimètre carré de terre devient un enjeu national : la visibilité de la *Blue Line* sur le terrain. Les *blue barrels*, sur lesquels nous reviendrons, marquent les points acceptés de la *Blue Line*. Entre deux *blue Barrels*, cette *Blue Line* est sensée faire une ligne droite.

Lors des travaux d'aménagement du terrain, de débroussaillage, de construction de murs, etc, les violations de la *Blue Line* sont fréquentes et parfois, ou souvent, intentionnelles. On assiste alors à des interventions de militaires ou officiels faisant un travail de bénédictin pour surveiller, guetter la moindre violation.

Chaque violation fait l'objet d'un rapport officiel au *Force Commander* de la FINUL et prend la forme d'une plainte d'une des deux parties à l'encontre de l'autre. Ce jeu entretient la braise sous la cendre, et illustre au

quotidien l'animosité de deux rivaux. Les casques bleus de l'ONU sont donc sensés confirmer s'ils le peuvent (présence de troupes ayant constaté « l'infraction »), ou se contentent de l'enregistrer. Cette situation est d'autant plus compliquée que les troupes de l'ONU sur le terrain n'ont pas les moyens concrets de savoir où passe exactement la *Blue Line*. Le dispositif des experts en relevés cartographiques de l'ONU, qu'on appelle le *LOIS*, n'est disponible qu'à quelques exemplaires. Il permet, avec une précision métrique, de savoir exactement, avec un relevé GPS, où passe la *Blue Line*. Or les patrouilles de casques bleus n'en disposent pas. En interrogeant ceux-ci, on se rend compte que les soldats ont parfois hérité, lors de leurs consignes, d'éléments erronés concernant le tracé de la *Blue Line*. Pendant des mois, des soldats ont circulé sur un coude de piste qu'ils pensaient en territoire libanais, mais était du côté israélien. Il devient alors particulièrement difficile de faire respecter une ligne dont chaque acteur a une vision au mieux approximative, au pire fausse. Cette difficulté est encore renforcée par la confusion qui s'instaure entre la *Blue Line*, marquée par les *Blue Barrels*, et la *technical fence* israélienne. En effet celle-ci est un élément caractéristique du paysage, qui va naturellement servir de référence pour les acteurs qui n'en ont pas d'autre. Or, la *technical fence* passe parfois bien loin de la *Blue Line*, car son tracé est dicté par des considérations souvent tactiques : mouvements de terrain, capacités d'observation, capacités de protection, contraintes géologiques, etc. La photo ci-dessous en donne une illustration :



Différence de tracé entre la Blue Line (en bleu) et la technical fence (en rouge) (sources internes FINUL).

Enfin une ultime complication vient souligner les difficultés sur le terrain : la *Blue Line* n'est pas toujours une ligne droite entre deux *Blue Barrels*. Cette situation est le résultat d'une absence d'accord entre les deux parties sur le tracé exact. Dans ce cas, le *Blue Barrel* ne peut être construit et incarner un coude de la ligne de démarcation. Faire respecter une ligne imaginaire entre deux ennemis relève alors de la gageure. Une photo l'illustre mieux qu'un long discours : un paysan libanais étend progressivement le périmètre de son champ (qu'il cultive avec une pelleuse, méthode fréquente au Liban), en prétendant ne pas enfreindre le tracé.



Exemple de coude de la Blue Line sans « Blue Barrel » (sources internes FINUL).

En conclusion de cette partie, force est de s'interroger sur les conditions du tracé de la *Blue Line* en 2000. La seule hypothèse qui tienne pour justifier de telles approximations voire erreurs stratégiques est de considérer l'urgence avec laquelle ce tracé a dû être réalisé. Si cette raison est acceptable, d'autres le sont beaucoup moins et témoignent d'une méconnaissance totale de la réalité sur le terrain (village de *Ghajjar*). Certes on ne refait pas l'histoire. Cependant, compte tenu des antécédents des deux parties, de la complexité du problème et des conséquences potentielles d'une approximation, il eût été judicieux d'aborder la définition de ce tracé d'une manière plus pragmatique.

Au terme de cette première étape, on constate que le poids des différends historiques entre les deux pays, la complexité des relations interétatiques au Proche-Orient, et les limites d'une construction en partie arbitraire d'une ligne de démarcation aboutissent à une situation qui semble inextricable sur le terrain. L'exploitation des failles

du dispositif par les deux parties leur permet d'entretenir leur haine réciproque, de se draper de toutes les vertus contre l'opresseur ou l'agresseur, et de jeter l'opprobre sur une mission des Nations-Unies accusée des deux côtés de partialité. Dans ces conditions, la ligne de démarcation serait bien loin de mériter l'appellation de frontière, à la fois dans les faits, et encore plus dans le droit. Il semble bien que personne ne veuille acheter le produit, en tous cas à un tel prix : ce prix est de renoncer à la conflictualité, entre deux ennemis jurés.

Partie 2

Des progrès réels sur le terrain montrent le chemin parcouru vers la création d'une frontière, en un temps exceptionnellement court à l'échelle historique

Pour autant, il convient de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain et de se replacer dans une perspective de long terme. La définition des frontières a rarement été évidente dans l'Histoire. Les séparations géographiques majeures ont contribué à des définitions sans détour : ce fut souvent le cas des littoraux, des montagnes ou des fleuves majeurs. Ainsi le Rhin s'est imposé, au terme des immenses conflits qu'on connaît, comme la frontière entre l'Allemagne et la France. Ce processus a par ailleurs été distinct de la constitution des États eux-mêmes, même si l'unité réalisée par Bismarck a conduit à l'affrontement. Même dans ce cas, il aura fallu près d'un siècle pour que cette évidence de frontière naturelle soit reconnue et acceptée. Il faut donc se méfier des interprétations de court terme qui voient, dans la zone du Sud-Liban, un conflit s'enliser. C'est peut-être le cas, mais pas pour les raisons que l'on croit, nous y reviendrons. Une définition de frontière, c'est-à-dire une ligne définie, marquant une séparation entre deux territoires relevant de juridictions différentes, est une notion juridique. Cependant elle est ancrée dans l'histoire humaine et conséquence le plus souvent d'un rapport de forces. C'est bien le vainqueur qui impose cette frontière. Le vaincu l'accepte sous la contrainte. Une

modification de frontière internationale ne peut être réalisée que s'il y a accord entre les parties ou une décision de justice internationale. Là est un autre paradoxe de la *Blue Line* : il faudrait modifier à la marge le tracé de la *Blue Line* pour résoudre les contentieux, mais l'ouverture d'un tel processus risquerait de mettre le feu aux poudres. Donc, l'ONU fait sienne la maxime « le mieux est l'ennemi du bien » et s'accroche à la *Blue Line* comme garante de la paix, même si elle montre ses imperfections et ses limites au quotidien.

D'autre part, cette notion juridique n'est finalement qu'une partie du problème : une frontière peut aussi être une limite entre des mentalités, des peuples. Si l'on s'en tient à cette dernière acception, la *Blue Line*, en dépit des contestations purement territoriales, consacre bien une frontière entre deux peuples différents, et des mentalités opposées. Cette approche est essentielle pour comprendre la stratégie de l'ONU : rappelons que de nombreux États européens n'ont défini avec précision les limites de leur territoire qu'à la fin du 19^e siècle. De plus, la plupart des frontières mondiales ont été tracées sans demander leur avis aux populations locales. Le seul choix de celles-ci était souvent de voter avec leurs pieds, donc d'émigrer.

Il est paradoxal de constater que dans un monde où l'information et les moyens de communication sont de plus en plus rapides, un processus prend de plus en plus de temps : la définition des frontières. Celles-ci sont bien sûr, globalement, de plus en plus figées par le droit, mais ont aussi tendance à être gommées par les effets de la mondialisation. L'hypothèse d'une remise en cause de certaines frontières, en Afrique notamment, est un processus inenvisageable, notamment du fait des

contraintes du droit international. Pour autant cela pourrait avoir du sens. Ainsi cette consécration par les instances internationales offre aux frontières une réalité juridique, quand celles-ci, parfois, sont en déficit de légitimité. C'est ce paradoxe qui peut créer des tensions. Dans le cas qui nous intéresse, la *Blue Line*, en tant qu'unique « objet » de définition entre deux États, en fait les frais. Elle n'est certes pas une frontière juridique mais l'éventualité d'une modification, ou d'un échange donnant-donnant de territoire entre les parties, se heurterait aux mêmes difficultés. Enfin, cette ligne consacre un déséquilibre flagrant, entre Israéliens qui globalement s'en satisfont, et Libanais qui se considèrent floués. Peut-on envisager une modification de cette ligne ? Est-ce souhaitable ? La réponse est probablement oui, mais à longue échéance, car il convient dans un premier temps de sanctuariser la *Blue Line*, avant d'envisager des négociations, dont nous avons dit qu'elles étaient purement hypothétiques. Après ces remarques liminaires pour donner quelques clés de lecture de la notion de frontière, il convient de constater que la *Blue Line*, selon ces critères, et bien qu'imparfaite, contient en elle les germes d'une frontière. Elle pourrait en devenir une car un certain nombre d'éléments concrets sont annonciateurs ou contribuent à cette construction qui est aujourd'hui *de facto*, demain peut-être *de jure*.

1/ Un processus de consolidation effectif :

A/ Les fondements de l'action :

Il convient d'abord de constater l'importance accordée par l'ONU à la consolidation de la *Blue Line*, et la volonté d'empêcher au maximum ses remises en question. L'ONU s'engage activement depuis 2006 dans un processus de précision de cette *Blue Line*. L'absence de liaisons diplomatiques comme les blocages politiques empêchent de réaliser cela dans un processus *Top-Down*. L'ONU prend donc le parti de conduire ce travail de précision à partir du terrain. L'objectif est dans un premier temps d'éviter les affrontements : clarifier le tracé, le préciser, augmenter la visibilité de la *Blue Line* permet d'éviter la majeure partie des incidents, et d'entretenir un mouvement positif, un état d'esprit proactif, et une volonté de faire avancer la résolution de la crise.

La FINUL 2 a la réputation d'être la mission de l'ONU qui marche le mieux. On peut éventuellement le contester, mais force est de constater que depuis 12 ans, les hostilités n'ont pas repris. Cela doit être vu comme une victoire. Dans une situation aussi déséquilibrée, cela témoigne d'une forme d'efficacité de la mission. La FINUL est une force robuste, comprenant près de 10 000 soldats, avec un mandat clair, qui est d'empêcher la reprise des hostilités. En 2006, le texte initial de résolution, proposé par les États-Unis et la France, était encore plus exigeant⁹. Une des questions importantes soulevées lors des débats aux Nations-Unies était celle du chapitre sous lequel cette force interviendrait. Il manqua

⁹ Annexe 3 : Résolution 1701 de l'ONU et Colonel Pierre (H.), *L'Action diplomatique du Hezbollah après la guerre de 2006 : la continuation de la résistance par d'autres moyens* ; mémoire de master de recherche, Centre de Documentation de l'École Militaire, Paris.

peu pour que cette intervention se fasse sous l'égide du chapitre VII. Cela montre la volonté de muscler le mandat, le discours et l'attitude de la Force face aux belligérants. Cela n'a finalement pas été retenu, pour des raisons pragmatiques : une intervention sous chapitre VII aurait pu conduire à des affrontements majeurs et directs avec le Hezbollah, ce qui n'était admissible ni au plan politique, en dépit des volontés israéliennes, ni au plan des pertes humaines probables d'un tel engagement.

D'autre part, la FINUL jouit d'un statut reconnu par les deux parties, ainsi que par le Hezbollah. Le gouvernement libanais a signé la résolution 1701, ainsi que la résolution 2373¹⁰, qui a pour volonté de rendre la nouvelle FINUL davantage visible sur la *Blue Line*. Israël a signé également, trop contente de constater que cette résolution ne condamnait pas son agression contre le Liban. Enfin le Hezbollah a également accepté ses dispositions. La FINUL est donc vue comme un acteur et un interlocuteur légitime sur le terrain.

De plus, les missions de l'ONU se superposent : FINUL chargée de faire respecter la *Blue Line*, UNTSO chargée de surveiller la *Green Line*,... Une rationalisation aurait probablement tout son sens, mais là n'est pas la question. Cette multiplicité des missions montre l'attention portée par les Nations-Unies à la région et au conflit. Le contre-pied est bien sûr l'attention particulière à porter à la cohérence entre les actions de chacun, ce qui n'est pas toujours le cas.

¹⁰ Voir annexe 2. Votée à l'unanimité par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies le 30 août 2017, la résolution 2373 prolonge le mandat de la FINUL pour un an. Elle insiste sur le besoin d'accroître la visibilité de la FINUL, par des patrouilles et des inspections.

La mission est donc solide dans son mandat, dans sa légitimité, ce qui confère à la Force d'être un véritable outil d'interposition sur le terrain.

B/ La déclinaison sur le terrain : les Blue barrels :

Comment le *Force Commander* décline-t-il son action pour éviter la reprise des hostilités ? Le respect de la *Blue Line* y joue un rôle absolument central. La répétition *ad nauseam* de l'importance de cette ligne, du mandat à la faire respecter, à tous les protagonistes fait son effet : elle contribue à cette sanctuarisation de la *Blue Line*, et donc à sa constitution comme frontière de fait.

Sur le terrain, la *Geospatial Information Section* (*GIS*) est en charge de la définition de la *Blue Line*. Cette équipe travaille sur carte, avec des relevés et des appareils GPS très précis, et fait autorité dans la définition sur le terrain de la *Blue Line*. C'est cette équipe de l'ONU, en lien avec ses homologues israélien et libanais, qui établit sur le terrain les nouveaux points visibles, chargés de matérialiser la *Blue Line*. L'ONU est engagée dans un processus de multiplication de ces « marques » sur le terrain, afin de laisser de moins en moins la place au doute ou à l'interprétation. D'une centaine de points référencés en 2010, on en est actuellement à plus de 500, sur une ligne de démarcation longue de 118 kilomètres environ. La création de ces nouveaux points, appelés « *Blue Barrels* » obéit à un processus très normé, qui nécessite l'approbation des deux parties. Les équipes de relevés géographiques libanaise, israélienne et onusienne se retrouvent sur le terrain : chacune d'elle plante un piquet, d'une couleur qui lui est propre, à l'endroit où la *Blue Line*, selon ses relevés de précision métrique, passe très précisément. Si ces trois piquets sont séparés par une distance de moins de 50 centimètres, un accord est alors

trouvé : le barycentre des trois piquets est établi, avec une cordelette, et donne la position exacte du futur *Blue Barrel* qui sera ensuite construit. Si l'écart entre les piquets est supérieur à 50 centimètres, il n'y a alors pas d'accord sur le tracé de la *Blue Line*, et aucun point référencé ne pourra être construit sur le terrain pour matérialiser la *Blue Line*. Ce barycentre constitue donc un nouveau point officiel de la *Blue Line* sur le terrain :



Photographie du processus de précision de l'emplacement d'un futur « blue barrel » (sources internes FINUL).

La multiplication des points sur le terrain contribue à ancrer cette *Blue Line* dans le paysage. Mais surtout elle force dans les faits les deux parties à s'accorder, fréquemment, donc à rester dans cette dynamique de faire progresser la situation. Le camp qui ne s'y plierait pas pourrait être taxé d'entrave à une dynamique de bonne volonté. Subtilement, l'ONU fait progresser ses vues, et cette technique, concrète, marche.

Pour autant, il est bien évident que cette stratégie est mise en échec dès lors qu'on aborde les zones contestées par une des parties. L'accord est impossible. Ainsi les zones les plus tendues, qui mériteraient le plus de marqueurs de la *Blue Line* sur le terrain, sont celles qui en disposent le moins...La construction d'un *Blue Barrel* sur le terrain reste néanmoins une forme de victoire microscopique sur des tendances belliqueuses de fond :



Photographies des étapes de construction d'un Blue Barrel (sources internes FINUL).

C/ La déclinaison sur le terrain : le processus des tripartites :

Il est un autre domaine où l'ONU œuvre activement pour promouvoir une vision frontalière de la *Blue Line*. L'absence de canaux diplomatiques entre les belligérants, pour les raisons expliquées plus haut, freine

tout processus global d'amélioration de la situation. La volonté concrète de faire avancer les choses s'est traduite par l'organisation, deux fois par an, et autant que de besoin en cas de crise majeure, d'une réunion tripartite, sur le poste ONU de 1-32A. Situé à *Ras Naqoura*, ce poste représente le seul point de passage entre les territoires libanais et israélien, à l'extrême Ouest de la *Blue Line*, en bord de mer. Il bénéficie d'un statut particulier : il est situé dans une *area of reservation* pour les Libanais, mais la présence d'autorités israéliennes est tolérée lors de ces meetings. Autour de la table et du président de séance, le *Force Commander* de la FINUL, se tiennent les parties : pour l'ONU, les principaux conseillers (DHOM¹¹, COS¹², DPCA¹³, CLO¹⁴, DFC¹⁵). La partie israélienne est représentée par le chef du département des Relations Internationales des IDF¹⁶ et quelques membres de son état-major ; la délégation libanaise est emmenée par le général directeur du bureau des relations internationales, de représentants des forces libanaises (FAL) comme le général commandant le *South Litani Sector (SLS)*. Mais de diplomates point, car ces relations diplomatiques n'existent pas. Les participants, ainsi que les sujets traités sont donc bien contenus au niveau tactique voire opératif. Il s'agit d'entretenir un canal de communication, au niveau militaire sur le terrain, hors des caméras. Quelques exemples sont nécessaires pour voir l'intérêt, et les limites, d'un tel processus. C'est d'abord le lieu où les parties peuvent s'exprimer : la litanie des plaintes pour violation de *Blue Line* ou divers incidents y tient une place

¹¹ DHOM : Deputy Head of Mission

¹² COS : Chief of Staff, Head of Military Pillar

¹³ DPCA : Director Political and Civil Affairs

¹⁴ CLO : Chief Liaison Officer

¹⁵ DFC : Deputy Force Commander

¹⁶ IDF: Israeli Defence Forces

prédominante. C'est aussi le lieu de coordination des actions communes entre l'ONU et les parties, concernant le déminage de certaines zones, la définition des futurs points de construction de *Blue barrels*, etc...



Photographie d'une réunion tripartite au poste UN 1-32A dans les années 2010 (sources internes FINUL).

2/ Une action de déconfliction qui produit ses effets :

La reconnaissance par les parties prenantes de la légitimité de l'ONU offre à cette dernière un cadre favorable pour incarner un rôle d'arbitre, au-delà de sa mission d'interposition. Si le positionnement de la Force fait l'objet de tensions et de réajustements permanents, il est globalement pertinent : le Sud-Liban est divisé en deux secteurs (Ouest, sous commandement italien, et Est, sous commandement espagnol), eux-mêmes divisés en secteurs de bataillons. Le dispositif est articulé dans la profondeur, entre la *Blue Line* et le fleuve *Litani*. Chaque bataillon

(sauf les bataillons chinois¹⁷ et français) se voit attribuer une partie de la *Blue Line* à contrôler : patrouilles fixes et mobiles, dispositifs d'observation, postes onusiens déployés à proximité de la frontière, etc. Le bataillon français a la charge d'armer la *Force Commander Reserve (FCR)*. À la main des commandants de bataillon, les unités ont donc pour mission de contrôler leur secteur, la *Blue Line*, d'entretenir les liens avec les autorités civiles et militaires de la zone, et de contribuer à la formation des forces armées libanaises. Pour autant, en 2010, apparaît la nécessité de créer une unité particulière, qui serait en charge d'assurer une liaison privilégiée entre l'ONU et les deux parties, sur la *Blue Line* elle-même. Ce détachement, la *Liaison Branch (LB)*, va progressivement occuper une place centrale dans le dispositif de la FINUL, et s'imposer comme un outil unique de gestion des tensions¹⁸.

A/ Structures et missions de la Liaison Branch :

Ce détachement, d'une vingtaine d'officiers supérieurs de 15 nationalités différentes, est commandé par un colonel français expérimenté : le *Chief Liaison Officer (CLO)*. Il

¹⁷ Située dans le secteur Ouest, l'AOR du bataillon chinois n'est pas en contact avec la *Blue line* : ce bataillon est en charge de la mission spécifique de déminage dans l'ensemble de l'AOR de la FINUL.

¹⁸ Il ne s'agit pas ici de dénigrer l'action bien réelle des bataillons, mais de souligner l'importance d'un tout petit détachement, à forte plus-value opérationnelle, dont le prisme des missions a été dicté par le bon sens et le souci de l'efficacité.

est rattaché directement au *Force Commander* de la FINUL et ne rend compte qu'à lui :



Positionnement de la Liaison Branch au sein de la FINUL (sources internes FINUL).

La lettre de la mission de ce détachement est comme suit : « *In order to support the full implementation of UNSC Resolution 1701(11 Aug 2006), Liaison Branch shall establish, maintain and strengthen Liaison channels with the Parties* ». Le CLO a donc la charge d'assurer cette liaison avec les deux parties, par des contacts quotidiens, le plus souvent avec ses homologues des équipes de liaison israélienne et libanaise, parfois avec les autorités militaires elles-mêmes (SLS côté libanais, Division Galilée côté israélien). Derrière la lettre, le rôle de ce détachement est bien d'assurer un pont entre les deux parties, au nom de l'ONU. Cela permet de faire passer les messages de l'ONU aux belligérants, et de servir parfois de relais pour transmettre des informations entre eux. Cette permanence de la communication permet à chacun de comprendre beaucoup mieux ce qui se passe sur le terrain, les intentions mutuelles, les lignes rouges à ne pas dépasser,

etc. Par ailleurs, la *Liaison Branch* arme en permanence (24/7) une cellule de réception des appels des deux parties. Cette cellule est notamment l'unique canal de communication avec le côté israélien. Elle reçoit les plaintes des parties lors d'une violation, réelle ou supposée, de la *Blue Line*, ou bien suite à une violation de la résolution 1701¹⁹. La *Liaison Branch* transmet alors la plainte au *JOC*²⁰ de la FINUL qui prend les mesures appropriées pour confirmer ou infirmer la plainte. De la même façon c'est par cette cellule que transitent toutes les communications concernant les actions le long de la *Blue Line* : les actions de l'ONU (démunage par exemple) sont transmises aux deux parties pour éviter la surprise. Les actions israéliennes (nettoyage de végétation à proximité de la *Blue Line*, travaux d'aménagement du terrain, etc) sont (parfois) transmises à l'ONU. De même pour les Libanais. Ces communications normées contribuent très directement à faire des abords immédiats de la *Blue Line* une zone sanctuarisée, où personne ne devrait agir sans en avoir informé l'ensemble des parties prenantes.

Sur un autre volet, la *Liaison Branch* a la délicate mission de participer à la déconfliction des situations de tension sur le terrain. Des binômes de deux officiers supérieurs, totalement autonomes, patrouillent non armés, en véhicule, le long de la *Blue Line*. Ils en deviennent très vite de fins connaisseurs. Leur objectif est d'intervenir au plus tôt lorsqu'une situation peut potentiellement dégénérer : par l'interposition et leurs moyens de communication avec les deux parties, ils cherchent alors à

¹⁹ Par exemple, la résolution 1701 stipule que seuls les casques bleus et les forces armées libanaises sont autorisés à détenir des armes à feu dans la zone. Israël dénonce donc systématiquement la présence de chasseurs libanais à proximité de la *Blue Line*.

²⁰ *Joint Operations Center*

faire baisser la tension par le dialogue et la compréhension. Contre toute attente, peut-être, cela marche. Ce double volet de communication par le haut (rôle du *CLO*), et d'action concrète sur le terrain (par les équipes déployées), permet au *Force Commander*, directement renseigné par le *CLO*, de se placer au-dessus de la mêlée et d'agir bien souvent en tant qu'arbitre. Ce processus vertueux, au cœur de l'action, peut être résumé comme suit :

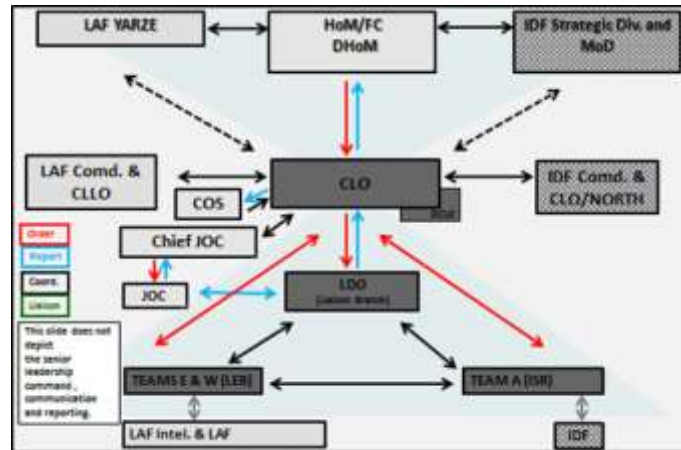


Schéma des interactions entre la Liaison Branch et ses interlocuteurs (sources internes FINUL).

La *Liaison Branch* se déploie donc de façon à mailler le terrain, et à pouvoir réagir au plus vite en cas de tension. Ainsi, un binôme d'officiers est déployé en secteur Ouest (de la mer Méditerranée jusqu'au village de *Marun Ar Ras* inclus), un autre en secteur Est (du point B52(2) aux fermes de *Chebaa*). Leur mobilité leur permet d'intervenir partout dans un délai inférieur à une heure. L'expérience montre que les équipes parviennent souvent à sentir les endroits où la situation peut dégénérer et à anticiper. Mais surtout, l'énorme plus-value du dispositif

est que la Liaison Branch déploie en permanence une à deux équipes en Israël. Ces deux à quatre officiers sont les seuls membres de l'ONU autorisés à être déployés en Israël. Ils suivent un système de rotation hebdomadaire, en franchissant le point de passage de *Ras Naqoura*. Cette expérience du côté israélien permet à chaque officier de comprendre physiquement, sur le terrain, les contraintes, la vision, les approches des Israéliens. C'est le rêve de tout tacticien : avoir une connaissance fine de la psychologie de tous les acteurs avec lesquels il va interagir, avoir une vision de la carte et du terrain tels qu'ils sont perçus par l'autre côté de la « frontière ». En effet, la FINUL connaît bien les Libanais, par l'histoire (notamment les Français), et par la proximité géographique quotidienne qu'elle entretient avec les autorités, les militaires et la population. Mais presque personne ne connaît les Israéliens, emmurés derrière leurs lignes de défense. Bien peu parviennent à comprendre leur mode de fonctionnement. Bien peu d'ailleurs prennent la peine de comprendre le pourquoi de leurs actions. Les quelques officiers de la *Liaison Branch* qui ont pu les côtoyer sont une richesse pour aider à comprendre un des acteurs clés de la crise. Ces équipes vont agir en miroir de leurs homologues déployés côté libanais, en liaison physique avec le détachement de liaison israélien.

Les contacts créés avec les détachements de liaison des deux côtés permettent, avec le temps, de créer une forme de confiance. Bien sûr, le discours restera toujours orienté : les Israéliens soutiendront que la *Liaison Branch* est à la solde des Libanais, et inversement. Mais derrière une posture de façade, les deux parties comprennent que la *Liaison Branch* est un facteur essentiel à la désescalade quand la situation dégénère. Le piège serait d'ailleurs de faire de ces équipes en Israël des

sources de renseignement au profit de la FINUL ou de contingents nationaux. Ce serait mettre en péril un système efficace de désescalade, pour saisir quelques brides d'informations que les Israéliens, champions en la matière, contrôleraient dans tous les cas. Pour résumer, le travail quotidien de la *Liaison Branch*, sur le terrain, est d'un excellent rapport qualité-prix : six à huit officiers déployés, quatre véhicules et moyens radio associés constituent un détachement clé du dispositif pour faire de cette *Blue line* une ligne de partage territorial intangible.

La mission des équipes de la *Liaison Branch* sur le terrain n'est pas redondante avec celle des bataillons. En effet les frictions, liées aux personnes, peuvent subvenir. La mobilité, la souplesse des patrouilles de la *Liaison Branch*, leur autonomie dans l'ensemble de l'*AOR*, ainsi que leur accès direct, via le *CLO*, au *Force Commander*, peuvent créer des frustrations. Les équipes ne rendent pas compte aux postes de commandement de secteur de leurs actions et déplacements, en dépit de la volonté de ceux-ci. Cette autonomie est indispensable : faire rentrer ces équipes dans un carcan leur ôterait une grande partie de leur plus-value. C'est bien en termes de complémentarité aux actions des bataillons qu'il faut envisager la *Liaison Branch*. Les bataillons occupent le terrain, assurent des partenariats avec les Libanais, assurent la visibilité de la FINUL et sa résilience en cas d'affrontement ou d'attaque. Ils s'interposeront le jour où la situation dégènera gravement. Entre temps, il faut un outil efficace pour éviter d'en arriver à ces extrémités. La dissuasion fournie par le contingent musclé de la FINUL ne suffit pas. Il faut un outil « du bon niveau », capable de réagir très vite pour éteindre une flammèche avant l'embrasement. La capacité des bataillons dans ce domaine est limitée, pour plusieurs

raisons : leur chaîne de commandement, la connaissance de la *Blue Line*, et la connaissance de l'ensemble des acteurs impliqués.

Les patrouilles des bataillons dans leurs zones d'action sont commandées au mieux par un jeune officier, « au pire » par un jeune sous-officier. Sans leur enlever aucune qualité, leur maturité est incomparable avec celle d'un officier supérieur, en termes d'analyse de la situation, de capacités à prendre contact avec les acteurs sur place, en termes de crédibilité pour établir un dialogue avec le maire local, un membre du Hezbollah expérimenté et à peine déguisé, ou une quelconque autorité. Le poids du premier sera bien faible face à une population pour laquelle l'âge reste souvent synonyme de sagesse et de respectabilité. Les membres de la *Liaison Branch* auront cet avantage. De plus, à l'inverse de contingents nationaux plus étoffés, ils finissent par être très vite connus et reconnus par les autorités ou acteurs locaux. Enfin, délivrés du « poids » du commandement d'éventuels subordonnés, et des ordres associés à leur donner, les officiers de la *Liaison Branch* peuvent se concentrer sur les comptes rendus, dont la qualité et la rapidité sont incomparables avec ceux d'un détachement classique : la *Liaison Branch* rend compte directement au CLO, lui-même en contact direct avec le *Force Commander*. La patrouille bataillonnaire rend compte à son CDU, à son PC, qui analyse, qui rend compte au Centre opérationnel du secteur qui lui-même analyse et rend finalement compte au *JOC* de Naqoura qui rend compte au *Force Commander*... Cette chaîne de commandement est nécessaire, mais elle est longue, procédurière, laisse le chef aveugle, voire dans l'erreur, et lui fait courir le risque d'être toujours en retard dans les décisions à prendre. Le dispositif de la *Liaison Branch* lui donne accès à une

information en temps réel, de bon niveau de synthèse qui lui permet de prendre immédiatement les mesures adéquates, notamment en contactant ses homologues israéliens et libanais.

D'autre part, nous avons vu combien le tracé de la *Blue Line* était complexe, parfois imprécis, et sans représentation visuelle sur le terrain. Ainsi certains confondent *Blue Line* et *technical fence*²¹, y compris au sein des contingents de l'ONU. Cette méconnaissance, sans doute impossible à éradiquer totalement par manque de moyens, met les contingents en difficulté, parfois sur le terrain, car ils ne savent pas où commence et s'arrête exactement leur mandat. Les officiers de la *Liaison Branch* disposent du *LOIS*, système géo-référencé dont l'écran leur donne la position exacte du tracé de la *Blue Line*. Cette application, créée et mise à jour par le *GIS*, leur permet d'être les arbitres de paix sur le terrain. Les bataillons ne disposent pas de tels dispositifs et voient ainsi leurs doutes grandir au fur et à mesure que le risque d'incident augmente. Il reste encore à améliorer la coopération sur le terrain entre *Liaison Branch* et bataillons, sans chercher à se vassaliser mutuellement.

Enfin, la mission d'interposition impose une forme de neutralité entre les parties. Celle-ci est extrêmement difficile pour la FINUL car elle vit en territoire libanais, elle forme l'armée libanaise, elle est aussi, au moins en partie, forcée de tendre une oreille bienveillante à ses revendications. Il en est de même au sein des bataillons. C'est d'autant plus vrai que les Israéliens ne font rien pour se faire bien voir des

²¹ Grillage israélien, équipé de capteurs, érigé le long de la majeure partie de la *Blue Line*.

contingents onusiens sur le terrain. Les premiers mandats de la FINUL 2 étaient fortement tournés face à Israël, canons orientés vers le Sud, par exemple. Même si les postures ont évolué depuis 12 ans, l'inconnu reste un facteur de stress et la menace vient de ce qu'on ne connaît ou maîtrise pas. Or l'Israélien est inconnu des soldats de la FINUL. Face à ce biais, la *Liaison Branch* a une expérience complémentaire par la connaissance qu'elle a de l'autre côté de la *Blue Line*. Elle est un élément, parmi d'autres, qui permet d'affiner l'analyse d'une situation donnée, et souvent d'emporter la décision qui se joue sur des détails ou des perceptions.

B/ La sanctuarisation de la Blue Line : exemple concret :

Le samedi 20 août 2016, un compte rendu israélien annonce au PC de la FINUL une situation extrêmement tendue à proximité du poste UN 4-7C, dans la région des fermes de Chebaa. Une foule libanaise estimée de 100 à 200 personnes aurait franchi la *Blue Line* vers le Sud sur plus d'une centaine de mètres, aurait posé des drapeaux libanais et du Hezbollah en territoire « israélien »²², et serait entrée en confrontation rapprochée, mais non physique, avec les soldats de Tsahal. Ces derniers n'auraient pas riposté, un char Merkava se contentant d'adopter une posture d'intimidation, avec des *hit and run*²³, et la diffusion de fumigènes. L'incident aurait duré quelques dizaines de minutes, avant que la foule ne

²² Golan occupé.

²³ Procédé tactique utilisé par les unités blindées, notamment en zone urbaine, qui consiste à faire avancer un char de quelques dizaines de mètres, de manière agressive, pour impressionner, ou ouvrir le feu depuis une position plus favorable, puis à se retirer très rapidement, avant qu'il ne soit menacé.

revienne en territoire libanais et se disperse. Alertée, la *Liaison Branch* rejoint la zone et constate un rare état de stress et d'énerverment chez les Israéliens. Hors de lui, le commandant de la brigade en charge du secteur Est annonce clairement sa capacité à détruire tout élément qui reproduirait une telle action. L'attitude libanaise se comprend tout simplement par le fait que le pays ne reconnaît pas la *Blue Line* dans cette zone et souhaite régulièrement réaffirmer son droit à jouir de cette terre. D'autre part, cette manifestation faisait suite à des travaux israéliens de construction d'une route militaire dans ce territoire contesté.

Un renseignement donné à la FINUL annonce une nouvelle manifestation pour le lendemain, dimanche 21 août 2016. Il s'agit alors d'éviter la reconduction du même type d'incident : la *Liaison Branch* est déployée au Nord et au Sud de la *Blue Line*. Le bataillon indien est en alerte et s'apprête à intervenir. Les responsables militaires israélien et libanais sont sur place, avec des dispositifs musclés. En réalité, tous les ingrédients sont réunis pour faire un cocktail détonnant, avec un scénario catastrophe : la foule traverse à nouveau la *Blue Line*, les Israéliens s'interposent, cette fois-ci par la force, l'armée libanaise, en force, réagit pour protéger sa population, et l'engrenage peut être lancé.



Photographie de la situation aux abords de la Blue Line le 21 août 2016, vue du côté israélien (sources internes FINUL).

Pourtant, les choses vont bien se passer. En début de matinée, les premières tensions apparaissent : l'armée libanaise se déploie à proximité de la zone sensible, et gagne ses postes de combat face à Israël. Inquiets, les Israéliens interprètent ce déploiement comme un soutien pour défendre une foule qui pourrait être menacée par Tsahal. Un dialogue s'engage via la *Liaison Branch*. Quelques dizaines de minutes plus tard, l'armée libanaise quitte ses postes de combat et adopte une attitude orientée vers l'interposition et le « contrôle de foule ». Rassurés par ce geste de bonne volonté, les Israéliens redescendent en pression. La foule commence à arriver sur place. Au milieu se trouvent des femmes et des enfants qui compliqueraient singulièrement la tâche des Israéliens s'ils devaient riposter. Pourtant, au-delà d'un discours agressif de quelques leaders libanais diffusé par haut-parleur, chacun fait preuve d'une attitude responsable : le chef de la brigade libanaise sur place traite en direct avec la *Liaison*

Branch ; l'armée libanaise et le contingent indien de l'ONU déploient physiquement leurs soldats sur la *Blue Line* pour empêcher un éventuel franchissement. Les Israéliens, sur conseil de la *Liaison Branch*, se maîtrisent et adoptent intelligemment une posture *low profile* afin d'éviter les provocations. La stratégie de la FINUL est alors la suivante pour permettre la désescalade : solliciter immédiatement les autorités des deux parties, dès lors que l'autre partie considère une attitude comme agressive : les Libanais constatent et dénoncent la présence d'un char Merkava dont le canon est pointé vers le territoire libanais. Aussitôt, la *Liaison Branch* contacte les Israéliens pour leur demander de faire tourner ce canon, jugé comme agressif. Les Israéliens acceptent en échange de l'assurance du général libanais, commandant le secteur, qu'il fera tout ce qu'il peut pour empêcher la foule de franchir la *Blue Line*. Ce dernier accepte. La partie est alors pratiquement gagnée, car les autorités légitimes se sont toutes accordées pour éviter un franchissement de la *Blue Line*. Le risque demeure que la foule franchisse la ligne, en dépit de l'interposition de l'armée libanaise. En définitive, la foule comprend la détermination qui guide l'action de l'armée libanaise, qui joue sa crédibilité, et de la FINUL. Quelques autres négociations mineures permettent à tous de se mettre d'accord. Les leaders de la foule ont compris : ils ne pourront pas reproduire l'action de la veille et s'engouffrer à nouveau dans la brèche.

Cet épisode est emblématique de l'action de l'ONU pour faire de la *Blue Line* un frontière de fait. En obligeant des autorités des deux pays à être sur place, à endosser leurs responsabilités, l'ONU empêche la passivité voire la complaisance des autorités, et impose l'amorce d'un dialogue. En déployant elle-même des soldats sur la *Blue Line*, l'ONU montre sa détermination.

En déployant les moyens de communiquer entre les parties via la *Blue Line*, les autorités libanaises et israéliennes sont contraintes de coopérer pour éviter d'être taxées de mauvaise volonté. Sur cette action, les Libanais ont été contraints, par le dialogue, de faire respecter une *Blue Line* qu'ils ne reconnaissent pas à cet endroit. S'ils l'ont fait une fois, pourquoi pas deux ? Nous avons ici l'illustration parfaite de ce à quoi peut aboutir l'action de la FINUL dans le temps. Même dans une *area of reservation*, même s'il n'y a pas d'accord politique et diplomatique sur le sujet, il est possible de faire progresser la paix sur le terrain, et de faire accepter progressivement la *Blue Line* telle qu'elle est. Après deux heures de manifestations, la foule libanaise se retirera, en bon ordre. Le cordon de soldats libanais et indiens sera retiré peu de temps après. Le dispositif de la *Liaison Branch* restera déployé pendant une dizaine de jours, au cas où un nouvel embrasement aurait lieu. La population libanaise n'a sans doute pas changé d'état d'esprit, mais les autorités libanaises se sont engagées dans un sens positif. La situation restera calme par la suite. C'est une victoire des petits pas.

3/ La sanctuarisation de la frontière Nord pour Israël :

La FINUL est, concrètement, aidée dans sa mission par une volonté toujours davantage affirmée des Israéliens de faire de la *Blue Line* une frontière étanche. Même si ces derniers refusent d'en reconnaître tous les détails, ils voient la *Blue Line* et l'action de la FINUL comme un moyen de sanctuariser les marches Nord de leur pays. Globalement, cette *Blue Line* leur convient, même s'ils ne peuvent laisser le monopole de la critique et de la « victimisation » au camp libanais. Toute violation de la résolution 1701 et de la *Blue Line* est considérée comme

insupportable, au nom du droit international. Parallèlement à cette ligne d'opération, les Israéliens sont entrés depuis plus de 10 ans dans un processus de fortification, de barricades, à proximité de la *Blue Line*, voire sur la *Blue Line*. Ce processus, bien qu'il entretienne involontairement le flou entre *technical fence* et *Blue Line*, sanctuarise malgré tout cette *Blue Line*.

Israël est marqué, dans son histoire, par les incursions de commandos divers, palestiniens notamment, qui s'engageaient en territoire israélien pour commettre des attaques terroristes. Le village de *Ma'alot*, situé à une dizaine de kilomètres de la *Blue line*, en fit les frais le 15 mai 1974. Un commando de trois membres du Front Démocratique pour la Libération de la Palestine pénètre en Israël depuis le Liban, tue deux femmes arabes israéliennes, puis un couple et leur fils de 4 ans dans leur appartement, et enfin pénètre dans une école, prenant 115 enfants en otage. Après l'assaut de la Brigade *Golani* pour libérer les enfants, on dénombre 25 otages tués, et 68 blessés. Cet événement dramatique, qui n'est pas le seul de cette nature pour la société israélienne, est un élément clé de compréhension du besoin de sécurité aux frontières du pays, et de la nécessité de leur imperméabilité. Ainsi Israël est engagé dans un processus long et permanent de fortification de sa frontière Nord.

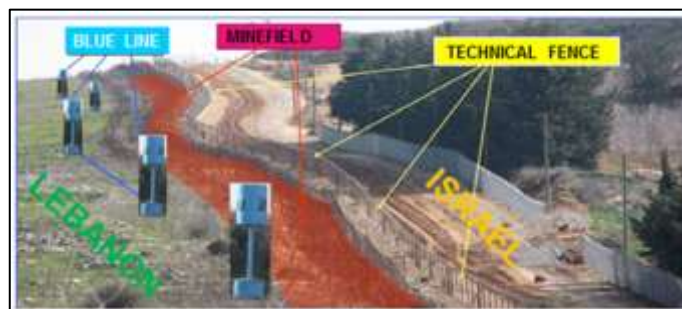
Sur le terrain, l'incarnation la plus visible de cette volonté est la création de la *technical fence*. Ce grillage, haut de deux mètres à deux mètres cinquante environ, est surmonté de barbelés qui compliquent singulièrement un passage par-dessus. On a dit qu'il était électrifié, ce qui n'est pas le cas. En revanche, il est équipé de capteurs tout à fait performants qui déclenchent une alerte dans le poste israélien le plus proche dès lors que le grillage est touché.

La vocation de cet obstacle est double : d'abord, dans le champ symbolique, il marque une limite au-delà de laquelle les Israéliens ne toléreront rien. Les Libanais le savent parfaitement. Ensuite, au plan tactique, il a vocation à empêcher les incursions à pied en territoire israélien. Ce grillage court de la mer jusqu'aux hauteurs du Golan occupé. Il n'est pour l'instant pas complet dans la région des fermes de Chebaa ainsi que sur les contreforts du Golan, pour des raisons techniques et financières. En effet si le coût est acceptable en terrain plat ou vallonné, son coût est multiplié par quatre lorsqu'il s'agit de le construire en zone montagneuse²⁴. En attendant, les absences de grillage sont compensées par des réseaux de barbelés, beaucoup plus faciles et moins onéreux à déployer. Une autre raison guide cette discontinuité du grillage : la sensibilité politique de la zone : les hauteurs du Golan ne sont pas reconnues par la communauté internationale comme appartenant à Israël. Construire une clôture aussi permanente que ce grillage serait vu comme une atteinte supplémentaire au droit international. Des débats animent régulièrement la société israélienne sur le bien-fondé de déployer le réseau malgré cette difficulté. Il est probable que cela se fera dans l'avenir. Sur le terrain, la viabilité de cette clôture impose aux Israéliens de défricher régulièrement la végétation qui court du côté Nord de ce grillage. Lorsque la clôture est pratiquement collée à la *Blue Line*, cette opération de « *vegetation cleaning* » est génératrice de tensions et surveillée de très près par l'armée libanaise afin d'éviter les violations de *Blue Line*. Enfin, soulignons que la sanctuarisation est à sens unique : les Israéliens ont laissé à quelques endroits de la clôture de

²⁴ Source israélienne orale.

larges portails, dont ils ont évidemment seuls les clés... à toutes fins utiles...

La dernière fonction de cette clôture est sans doute, au plan tactique, de protéger *a minima* les patrouilles israéliennes qui évoluent sur le *technical road*, en les préservant partiellement de tirs de rockets voire de missiles. Cette route militaire a un tracé absolument parallèle à la *technical fence*. Elle a pour vocation de permettre à Tsahal d'effectuer ses patrouilles dans les meilleures conditions, de contrôler la clôture et d'en effectuer la maintenance. Cette route militaire est double : elle est en sorte de macadam pour permettre le passage des véhicules à roues. Elle est le plus souvent doublée d'une piste en terre ou sable, sur laquelle vont évoluer les engins blindés chenillés.



Représentation schématique des abords de la Blue Line (sources internes FINUL).

Cette *technical road*, tout comme la *technical fence*, peut créer des tensions lorsqu'elle est l'objet de travaux d'extension ou de maintenance importants. Ainsi l'événement aux fermes de Chebaa, que nous avons décrit dans le chapitre précédent, a pour origine la volonté israélienne de construire une nouvelle *technical road* dans une zone contestée. Cette construction aurait contribué à

entériner dans les faits une *Blue Line* non reconnue par les Libanais. Cette construction sera finalement bien réalisée, au prix de travaux d'aménagement du terrain dantesques.

Un troisième élément joue un rôle clé pour illustrer cette volonté de sanctuarisation du territoire israélien : les zones minées. Au cours des différents épisodes historiques que nous avons décrits plus haut, le terrain qui incarne la frontière de 1923 et la ligne de démarcation de 1949 a été partiellement miné, par les soins de l'armée israélienne pour l'essentiel. Ces zones sont plus ou moins bien répertoriées par l'ONU, et sont dans tous les cas très sujettes à caution. L'incertitude de ces champs de mine impose à l'ensemble des acteurs une prudence extrême lors de leurs déplacements le long de la *Blue Line*. Si l'usage de la *technical road* est évidemment garanti du côté Sud, il est probable que les Israéliens ont déployé des dispositifs de protection divers, au Sud de cette route militaire. L'incertitude sur ce dispositif contribue incontestablement à la dissuasion israélienne. Du côté Nord de la *technical fence*, les zones minées sont référencées par géolocalisation par l'ONU. Elles apparaissent donc sur le *LOIS*, outil de référence concernant le tracé de la *Blue Line* sur le terrain. Cependant, le temps, les glissements de terrain, les incertitudes ont fait naître le doute. Les champs de mines sont disposés des deux côtés de la *Blue Line*. Israël ne dépollue pas, et n'envisage pas de laisser l'ONU déminer sur son territoire. En effet, la présence incertaine de mines est une de ses meilleures assurances pour empêcher les intrusions venant du territoire libanais. Du côté libanais, la situation est plus complexe. Dans le discours, l'armée libanaise souffle le chaud et le froid : c'est Israël qui a commis le crime d'avoir installé ces mines sur le territoire libanais. D'un autre côté, l'avantage de ces mines serait de

compliquer une nouvelle invasion israélienne, ou l'infiltration en territoire libanais de quelques espions ou commandos israéliens. Du côté de la FINUL, on est conscient du risque de ces champs de mines, mais aussi de son intérêt : limiter la confrontation physique des belligérants. Ainsi l'ONU conduit des opérations de déminage ciblées, afin de permettre l'accès en sécurité aux *Blue Barrels* existants, ainsi que leur entretien, et la construction de nouveaux *Blue Barrels*. Les deux parties sont prévenues des opérations de déminage, conduites par le bataillon chinois de la FINUL : il s'agit de déminer un couloir d'environ deux mètres de largeur, appelé « *cutlane* », marqué ensuite par des barbelés ou des grillages. Ces couloirs posent un problème aux Israéliens, car ils permettent un accès aisé à la *Blue Line* par le côté libanais, souvent dans des zones masquées, et multiplient ainsi le risque d'intrusion. Pour autant, globalement, la volonté est de laisser les zones minées telle qu'elles, comme un élément supplémentaire de sanctuarisation de la *Blue Line* dans les faits.

La comparaison avec la ligne de démarcation entre les deux Corée serait sans doute excessive. Cependant des tels dispositifs feraient bien l'affaire des israéliens. La frontière Nord d'Israël est maillée de postes militaires, sur des endroits géographiques judicieusement choisis. Si certains sont temporaires, l'immense majorité d'entre eux est occupée par une garnison, de quelques dizaines d'hommes le plus souvent, composée essentiellement de jeunes israéliens faisant leur service militaire. Ces postes sont chargés de la surveillance, de l'observation de la « frontière », par des moyens techniques performants. Les caméras y jouent un rôle clé, avec les limites que l'on connaît, notamment en cas de brouillard. Le dispositif est complété par un système de patrouilles en véhicules : char

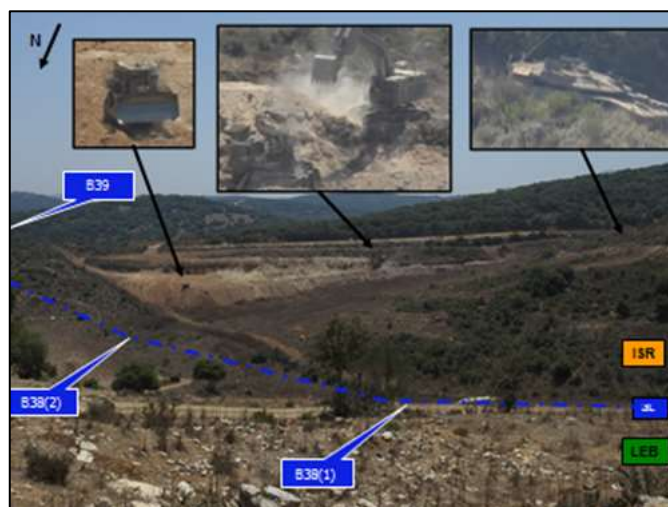
Merkava, véhicules de combat de l'infanterie NAMER, et le plus souvent Hummers. Circulant sur la *technical road*, ces véhicules s'arrêtent de manière aléatoire, sur des points d'observation, leurs servants débarquent et contrôlent la clôture, etc. On constate le déploiement de dispositifs militaires israéliens dès qu'un événement particulier a lieu du côté libanais à proximité de la *Blue Line*. Ce dispositif préventif a malheureusement le défaut d'attiser les tensions dans certaines situations. D'autre part, certains postes israéliens particulièrement développés sont chargés des écoutes et de l'espionnage électronique en territoire libanais²⁵. Ainsi ce dispositif d'écoute au plus loin, de surveillance des abords de la *Blue Line*, de patrouille de contrôle et de présence, ainsi que de *QRF*²⁶ en cas de problème, tisse un réseau efficace chargé de déceler les menaces d'intrusion. C'est ce dispositif qui permet les nombreux comptes rendus de violation de *Blue Line* ou de la résolution 1701 faits par Israël et reçus par l'ONU.

Le cinquième point illustrant la stratégie de barricade d'Israël est peut-être le plus titanesque. Tsahal a commencé depuis le début des années 2010 des travaux très importants d'aménagement du terrain, afin de renforcer l'imperméabilité de son territoire. Il s'agit d'ériger de véritables barrières naturelles au Nord de la *technical fence*, afin de protéger celle-ci, de compliquer les intrusions à pied, et d'empêcher tout véhicule de l'aborder. Ainsi, des bulldozers s'attaquent à la montagne, aux mouvements de terrain, pour créer des falaises de 3 à 8

²⁵ Par exemple le poste W404, situé non loin de la mer, dispose d'un nombre d'antennes et de paraboles qui ne laisse guère de place au doute sur leur utilité.

²⁶ QRF : Quick Reaction Force

mètres de hauteur, constituant une barrière infranchissable face à une menace venant du Nord.



Exemple de travaux en cours réalisés par les Israéliens dans le cadre de la fortification de leur territoire (sources internes FINUL).

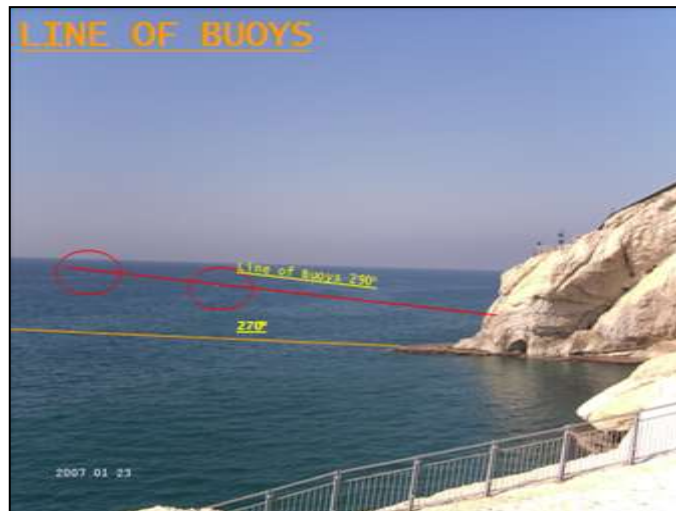
Le tracé de ces aménagements du terrain ne doit rien au hasard : il est parfaitement étudié en termes de géographie, d'intervisibilité, et en termes tactiques évidemment. Incontestablement, cela participe de la sanctuarisation de la *Blue Line*. Israël se laisse, dans la mesure du possible, un petit glacis entre ses installations militaires et la *Blue Line*, mais ces travaux montrent une volonté de s'accrocher au terrain, pour ne jamais le lâcher. Lorsque la géographie ne permet pas de tels travaux, Israël opte pour d'autres solutions : dans la région de Kafer Kela²⁷, Israël construit un mur, d'une hauteur de plusieurs

²⁷ Kafer Kela est un village libanais, en secteur Est, proche de la localité de Metulla, en secteur israélien. La situation y est régulièrement tendue car la *Blue Line* est « surprenante » : une route absolument majeure

mètres, qui longe un axe très fréquenté par les libanais. Dans la logique israélienne, la *technical fence* s'avérait insuffisante pour protéger les patrouilles et le territoire israélien. La solution du mur, qui s'est imposée malgré son coût et qui s'est construit progressivement en 2017, a déclenché pendant des semaines des réactions importantes de la population libanaise. Il est certain que sans conflit majeur, et redistribution des cartes improbable aujourd'hui, Israël n'abandonnera jamais cette barrière érigée comme garante de sa sécurité.

Il est un autre domaine où Israël ne laisse plus rien passer, ni rien au hasard : celui de la mer. Comme pour toute autre frontière maritime, la ligne de séparation entre les eaux territoriales libanaises et israéliennes devrait être le prolongement de la frontière terrestre. Au Sud-Liban, il n'en est rien. Tsahal a délibérément créé une ligne artificielle, rognant sur les eaux territoriales libanaises, que sa marine se charge de contrôler et d'interdire à toute navigation civile et militaire libanaise. Cette ligne a été marquée par une rangée de sept bouées et fait l'objet d'une surveillance permanente. La justification de cet écart en termes de droit international est réalisée par Tsahal au nom de sa propre sécurité. L'axe « normal » ne lui permettrait pas de contrôler efficacement les flux maritimes ainsi qu'une surveillance appropriée du territoire libanais. En réalité, cette entorse au droit international pourrait être justifiée par les ressources contenues par les fonds sous-marins de la zone.

pour les Libanais court du côté Sud de la *Blue Line*. Les Israéliens en laissent l'usage aux Libanais, au nom du bon sens, mais la *technical fence* « colle » cet axe très fréquenté. Les provocations et intimidations sont donc faciles. Un officier supérieur israélien a d'ailleurs été tué par un tir de sniper dans cette région en 2010.



Vue de la ligne de bouées séparant les eaux libanaises et israéliennes (sources internes FINUL).

Là où le droit international définit la séparation des eaux territoriales par un axe à 270 degrés, les Israéliens imposent un axe à 290 degrés à leur avantage. Cette situation, permise par le rapport de force, est très rarement contestée dans les faits : ni par les pêcheurs de la région, qui font face rapidement à la marine israélienne, ni par l'ONU qui se consacre au respect de la *Blue Line*, laquelle s'arrête sur la terre ferme et n'inclut pas la partie maritime. De la même façon, se justifiant par son besoin de sécurité, Israël viole quotidiennement, et sans complexe, l'espace aérien libanais. Il le fait à haute altitude avec ses avions de combat, tout comme à basse altitude avec de nombreux drones, que la population peut entendre, à défaut de les voir. Israël explique ces entorses au nom de son besoin de sécurité, et les justifie en arguant que la *Blue Line* n'étant pas une frontière, les espaces maritimes et aériens restent des notions abstraites entre deux pays qui ne connaissent

pas la paix. Ainsi, hors domaine terrestre, la supériorité militaire de Tsahal lui permet encore de conserver un avantage et une sorte de glacis protecteur, sur mer et dans les airs. Cet aspect du sujet ne pourra être résolu que par des accords juridiques, dont la perspective est aujourd'hui absolument inenvisageable.

Dernier domaine où Israël se fortifie derrière ses frontières, la lutte contre les attaques de roquettes n'en est pas le moindre. Lors de la guerre de 2006, le territoire israélien n'a pas passé un jour sans être la cible de tirs de roquettes depuis le territoire libanais. On estime à 4000 le nombre de roquettes lancées depuis le territoire libanais (pour la plupart des roquettes *Katioucha*). Ces roquettes atteignaient aisément la ville de la *Haifa*. Hassan Nasrallah se plaisait d'ailleurs à rappeler cette capacité du Hezbollah d'atteindre *Tel Aviv* avec ces moyens. Derrière un discours virulent se cache une réalité militaire incontestable : le Hezbollah dispose, depuis 2006 et encore plus aujourd'hui, d'un arsenal lui permettant techniquement de frapper le territoire israélien. D'un arsenal plutôt rudimentaire à la précision approximative, jusqu'à nos jours où son armement s'est considérablement amélioré grâce à l'Iran notamment, les moyens du Hezbollah incarnaient une menace permanente pour la population israélienne. En février 2007, le ministre de la défense Amir Peretz sélectionne le projet *Iron Dome* (Dôme de Fer), conçu par la société israélienne Rafael. Le début du déploiement eut lieu en 2010, d'abord dans le Sud du pays, puis au Nord face au Liban. Le système semble faire la preuve de son efficacité, essentiellement aux abords de Gaza. Il parvient à sélectionner les roquettes qui représentent un danger pour la population ou les infrastructures, selon leur trajectoire, les détruit, et laisse passer les autres. Certains scientifiques remettent en cause

l'efficacité du système, pendant que certains hommes politiques remettent en question sa pertinence liée à son coût²⁸. Quoiqu'il en soit, il est intéressant de noter que depuis le début des années 2010, le nombre de roquettes tirées par le Hezbollah a diminué de manière significative. Depuis 2016, il semble qu'il n'y en ait même pas eu. Est-ce un aveu d'impuissance du Hezbollah dans ce domaine ? Plus probablement, le Hezbollah a détourné son effort au profit de la guerre en Syrie, et ce n'est que partie remise pour Israël. Dans les faits, avec cette réduction des attaques à la roquette, le territoire israélien s'en trouve davantage sanctuarisé. Les populations du Nord du pays vivent moins avec cette peur au ventre de la roquette. Encore une fois, les échanges entre Nord et Sud de la *Blue Line* s'en trouvent réduits.

Les deux années passées montrent encore davantage comment cette nouvelle stratégie s'inscrit comme une permanence structurelle pour Israël. En juin 2017, les Israéliens transmettent à la FINUL un plan détaillé de leurs projets de travaux sur la *Blue Line*. L'ONU découvre alors un projet colossal : le « *Preventing Engineering Defensive Barrier* »²⁹. Les obstacles financiers semblent être balayés et les Israéliens s'engagent résolument dans une nouvelle étape de leur stratégie : la construction d'un nouveau mur, qui a vocation, non pas à protéger quelques zones sensibles identifiées, mais à être continu d'un bout à l'autre de la frontière Nord d'Israël.

²⁸ Un missile tiré coûterait environ 50 000 dollars, contre 800 à 1 000 dollars pour une roquette *Katioucha*.

²⁹ Sources orales FINUL



Exemple de construction du mur dans la région de TP 36 (El Adeisse) (sources internes FINUL).

Le tracé de ce mur suit très globalement le tracé de la *technical fence* : il est situé entre celle-ci et la *technical road*. Ce mur de béton s'élève entre sept et neuf mètres de hauteur, et est dominé par un réseau barbelé, ainsi que des caméras et des tours d'observation. Après communication du projet global à l'ONU, les Israéliens attaquent la construction dès juillet 2017. Elle est encore en cours en ce début 2019. Ils procèdent par tronçon, en distillant l'information à leur initiative et en laissant parfois le camp d'en face et l'ONU dans l'incertitude concernant le lieu de la prochaine étape. Le double jeu continue lorsque, par exemple, dans la région de B82 et B84³⁰, ils construisent volontairement le mur à un endroit contesté par les Libanais. Il s'agit d'abord de tester la réaction des Libanais. Ceux-ci réagissent par une agressivité certaine dans le discours, mais qui s'arrête là. Par exemple, Nasrallah annonce que face à cette provocation, « *la*

³⁰ Entre Kafer Kela et El Adeisse.

Résistance prendra ses responsabilités »³¹. Quelques déploiements de l'armée libanaise sont observés : retenons cet épisode du 22 février 2018 où une unité de l'armée libanaise, non affectée au Sud-Liban et composée d'une vingtaine de véhicules, « joue les gros bras », en conduisant une longue patrouille le long de la *Blue Line*, depuis Naqourah jusqu'aux hauteurs de Chebaa, en réaction aux dernières constructions israéliennes. Israël cherche aussi à tester la réaction de la FINUL : l'épisode de B84 a lieu à partir du 30 juillet 2018, date d'une relève de certains postes clé au sein de la FINUL, donc période délicate de prises de consignes. Il s'agit là encore de maintenir quelques tensions pour entretenir le conflit. Malgré cela, globalement, la construction du mur se passe bien, et ne génère que des tensions locales liées à des manifestations de faible ampleur, et des jets de pierres vers le Sud. Cette nouvelle construction illustre toute l'actualité de la stratégie défensive israélienne, et la manière totalement décomplexée et assumée avec laquelle ils la mettent en œuvre.

Ainsi, les Israéliens se barricadent. Ils facilitent globalement le jeu de la FINUL, et réciproquement, afin de sanctuariser leur territoire et la *Blue Line*, qu'ils instrumentalisent avec finesse. Aménagement du terrain, barrières infranchissables, postes et moyens d'observation, reconnaissances aériennes, *etc*, envoient un signal fort à l'État libanais et au Hezbollah : « nous sommes sur notre territoire, et nous ne le lâcherons jamais ». Face aux difficultés apparentes du Hezbollah à percer ces défenses, l'affaire récente des tunnels est savoureuse : à l'automne 2018, les Israéliens découvrent cinq tunnels passant sous la *Blue Line* et permettant l'accès

³¹ Cité sur le site *lorientlejour.com* du 20 janvier 2018.

au territoire israélien. Ils lancent alors l'opération « *Northern Shield* »³², qui vise à protéger le Nord d'Israël de ces tunnels et à détruire ces derniers. C'est plutôt un succès israélien. En effet, il montre leur capacité à déceler les tactiques et approches de l'adversaire. Mais surtout, il montre la pertinence de la stratégie israélienne : les opposants à Israël sont obligés de contourner cette muraille. La seule solution qui leur reste et de la contourner par-dessous. Après la destruction de ces tunnels par Israël, il est probable que Tsahal prendra l'ensemble des mesures pour que de tels modes d'action ne puissent se reproduire à nouveau. Derrière cet épisode se cache là encore la volonté du Hezbollah de ne pas accepter l'état de fait de la *Blue Line*. Mais concrètement, jusqu'à aujourd'hui, il est mis en échec par la stratégie défensive et d'imperméabilité de Tsahal au Nord du pays.

En conclusion de cette partie, il faut rappeler que cette *Blue Line* est pleine de paradoxes. L'ensemble des acteurs la reconnaît, mais pas complètement. L'ONU comme Israël, par leurs actions, contribuent à la sanctuariser et à en faire une frontière de fait. Mais Israël s'arroge des droits aux plans naval et aérien au mépris du droit international. L'ONU tord le bras régulièrement à l'État libanais pour faire respecter la *Blue Line* en tant que frontière. L'action du *Force Commander*, par ses contacts avec les autorités libanaises, l'action des Bataillons et de la *Liaison Branch* sur le terrain, permettent une forme de cohérence dans la défense de cette frontière de fait. L'État libanais est contraint à un double jeu, car il doit aussi

³² Voir les nombreux articles du *Jerusalem Post* sur le sujet à l'adresse jpost.com.

ménager un Hezbollah très populaire au sein de la population du Sud-Liban. Mais globalement il se trouve entraîné dans un camp où il doit accepter les règles du jeu international s'il veut éviter d'être catalogué comme étant de mauvaise foi. Ce cocktail détonnant donne pourtant les résultats que l'on voit : depuis presque 10 ans, les agressions de part et d'autre de la *Blue Line* sont peu nombreuses, et cette *Blue Line* devient de plus en plus une réalité sur le terrain, tout en étant de plus en plus acceptée. Au-delà du tracé précis en lui-même, dont nous avons vu les limites, il y a bien une frontière de fait qui se constitue entre les deux pays, qu'elle soit la *Blue Line* elle-même ou ses abords immédiats.

En reprenant du champ historique, on se rend compte combien le processus est rapide, à l'échelle de la résolution d'un conflit ou de la construction d'une Nation. Bien peu de frontières sont aussi bien caractérisées sur le terrain, et l'ont été en aussi peu de temps. La *Blue Line* est une frontière de fait certes perfectible, mais elle fait aussi son chemin en tant que frontière dans le champ des perceptions et des mentalités de l'ensemble des protagonistes. C'est une frontière que l'on pourrait qualifier de « à l'ancienne », mais elle est pourtant nécessaire pour arriver à la paix. Cette situation est tout à fait paradoxale à l'heure où dans une grande partie du monde, la frontière est perçue comme une exclusion, donc un facteur de guerre....

Partie 3

Perspectives d'avenir : l'impossibilité de la traduction officielle d'une réalité concrète mais une œuvre de paix

La stratégie des petits pas et de l'approche par le bas que développe la FINUL sur le terrain semble porter certains fruits, pour toutes les raisons que l'on a vues plus haut. Pourrait-on envisager alors d'acter dans le marbre des traités une réalité en construction sur le terrain ? L'affaire récente des tunnels découverts par Israël relance le débat. Pourquoi cette rechute du patient ? Pour comprendre les difficultés de passer d'un processus tactique à un processus diplomatique de résolution de la crise, il convient de prendre davantage de champ, et de se pencher sur les situations intérieures réciproques des parties prenantes, ainsi que sur la situation géostratégique régionale. Il ne s'agit pas de réaliser une étude exhaustive de la situation au Moyen-Orient, mais de souligner les éléments clé qui bloquent le processus qui nous intéresse. Ces éléments sont inscrits dans les tripes et les fondements de l'État libanais et de sa population, dans le cœur de l'État israélien et de sa société, et dans les connexions nerveuses qu'entretiennent des acteurs déstabilisateurs régionaux avec les protagonistes. Cette grille de lecture permet de comprendre pourquoi la résolution du différend à l'échelle du « théâtre » libano-israélien est si complexe. La *Blue Line* apparaît comme l'objet de nombreuses tentatives d'instrumentalisation.

1/ La diversion de l'État Israélien et de Tsahal vers le Nord

La population israélienne, ainsi que sa classe politique, ont vécu l'échec relatif de Tsahal au Liban en 2006 comme un traumatisme. Pour sanctuariser sa frontière, Israël a d'abord, à partir de 1978, cherché à créer une zone tampon (une bande de 10 kilomètres entre le fleuve *Litani* et son territoire), confiée à l'Armée du Liban-Sud, sous le commandement du chrétien Saad Haddad. C'est l'idée du glacis. Après 2006, Il faut changer de stratégie. Plutôt que d'intervenir au Liban pour détruire le Hezbollah (selon un vieux principe : la meilleure défense c'est l'attaque, ce qui s'est révélé hasardeux), la stratégie israélienne se réinvente et devient beaucoup plus défensive : la *Blue Line* prend une nouvelle dimension, beaucoup plus forte, au plan tactique comme au plan stratégique : Israël s'y adosse, la voyant comme sa frontière, et comme garantie, au moins officiellement, par la communauté internationale. C'est pourquoi Israël renforce ses défenses sur la *Blue Line*, comme nous l'avons décrit. La découverte récente de tunnels creusés par le Hezbollah montre à la fois que cette stratégie est la bonne (le Hezbollah cherche à la contourner), et que cette stratégie doit être adaptée, améliorée. Elle n'est absolument pas en échec. Israël mène maintenant une défense ferme de ses frontières et s'embastille. Elle s'inquiète aussi du retour des combattants de Syrie, particulièrement ceux du Hezbollah : Tsahal saura-t-elle faire face à ces combattants encore plus aguerris qu'en 2006 ? Cela renforce son impression d'un besoin impérieux de frontière étanche. Elle cherche aussi à profiter du pseudo-glacis entre *Blue Line* et fleuve *Litani*, théoriquement garanti par la FINUL. Elle poursuit ses incursions de renseignement, de drones et d'avions, de

chiens même, et probablement de patrouilles à pied, pour développer sa fonction connaissance et anticipation, et ne pas être surprise sur sa frontière. La proximité de deux événements (retrait syrien du Liban en 2005, et échec relatif de l'interventionnisme israélien en 2006) a une cohérence et une signification : le Liban « compliqué » devient ingérable, et toute ingérence se retourne contre son auteur. L'inflexion de la doctrine de Tsahal est réellement perceptible. D'autre part, la guerre en Syrie a offert une belle diversion à Tsahal. Reste à voir comment sa stratégie va évoluer avec le retour des combattants et une probable réactivation de ses actions.

Ce changement de stratégie a des origines externes, que nous venons de voir, mais aussi et surtout des raisons internes liées à la situation politique intérieure d'Israël. La société israélienne est fragmentée de multiples façons : Juifs et Arabes, laïcs et religieux en sont les principales. En effet, la proportion d'Arabes ne cesse de s'accroître au sein de la société. Cette augmentation n'est pas compensée par l'*Aliya*, l'émigration de la diaspora vers la Terre Promise. De plus, la citoyenneté à deux vitesses entre Arabes et Juifs est de moins en moins bien supportée par les premiers. En effet, c'est la loi du nombre qui régit les rapports entre communautés, particulièrement dans une démocratie comme Israël. Aujourd'hui, les Juifs israéliens représentent 75% de la population, contre 21% pour les Arabes. La pression démographique, et le risque pour les Juifs de finir minoritaires sur leur propre terre leur impose le maintien d'une citoyenneté à deux vitesses. Ce paradoxe entre un régime démocratique « moderne » (liberté d'expression et de la presse, élections, etc) et le maintien de citoyens de seconde zone fracture cette société. En août 2016, une révolte des Juifs éthiopiens se développe rapidement, suite aux déclarations du chef de la police,

Roni Alsheich. Lors d'une intervention officielle, celui-ci énonce que les réflexes anti-éthiopiens des officiers de police sont « *naturels en raison des statistiques qui montrent que, dans le monde entier, il y a un lien entre les communautés d'immigrants et les taux de criminalité* »³³. Cette déclaration est des plus surprenantes pour un État qui a justement misé sur l'immigration, mais elle souligne la part d'ambiguïté de la société israélienne sur ce sujet, qui n'est pas limité à la distinction Arabe/Juif. Dans un autre domaine, la part croissante des « religieux³⁴ », entendus comme Juifs très pratiquants, modifie l'équilibre sur lequel s'est construite la société. Ceux-ci étaient notamment exempts des obligations de service militaire, pour pouvoir se consacrer à leurs études de la Torah, et respecter leur refus de servir une arme. Aujourd'hui, ces religieux atteignent une part croissante de la population : grâce à leur démographie deux fois plus dynamique que le reste des Israéliens, ils sont aujourd'hui 12% de la population, et pourraient atteindre 20% en 2039, selon une étude de l'*Israel Democracy Institute*. Une part de ces *Haredim* est d'ailleurs opposée au sionisme, considérant qu'un véritable état juif n'est possible qu'après le retour du Messie. Les Israéliens laïques se font de plus en plus entendre pour réclamer une juste répartition de l'effort de défense, quitte à ce que les religieux soient employés dans des postes exempts de port d'armement. Ces fractures au sein de la société israélienne, résumées à très gros trait, montrent la nécessité de redéfinir un nouvel équilibre au sein de cette société.

³³ Gozlan (M.), *Israël, 70 ans, 7 clés pour comprendre*, Éditions l'Archipel, 2018.

³⁴ Aussi appelés « orthodoxes ».

Une âpre bataille politique fait rage sur ces sujets. Pour masquer ces divisions, les gouvernements successifs reportent l'attention de l'opinion publique sur les problèmes externes et la défense de la Nation. Ils y trouvent l'unique occasion de consensus autour de la notion de survie d'Israël et des enjeux sécuritaires. Ainsi une *Blue Line* trop calme, une absence complète d'ennemi aux frontières, n'est pas forcément souhaitable dans les calculs politiques gouvernementaux : c'est l'instrumentalisation du Hezbollah par la classe politique israélienne, à des fins de cohésion nationale. Cela marche un temps, même si les questions sécuritaires font de plus en plus débat dans l'opinion publique, essentiellement pour des raisons financières mais aussi stratégiques. Le coût du programme Dôme de Fer a régulièrement posé question. La construction de la *technical fence* sur les hauteurs du Golan également. Sur un autre plan, c'est la question de la stratégie à adopter face au Hezbollah qui fait débat : rappelons que le Hezbollah est maintenant au sein d'une coalition de gouvernement au Liban. Si cette arrivée du Hezbollah au sein du gouvernement est potentiellement dramatique au plan tactique pour Israël (où s'arrête la collusion entre le Parti de Dieu et l'Armée libanaise ?), elle sert aussi Israël aux plans diplomatique et intérieur pour montrer la nécessité de « défendre ferme » sa frontière Nord. Ainsi, contrairement à un discours lénifiant et partisan, les tensions sur la *Blue Line* font bien l'affaire des Israéliens. Ces tensions sont très probablement volontairement entretenues. Elles le sont très subtilement sur le terrain, de façon à ne laisser pour seule preuve qu'une impression de malaise... Mais les Libanais ont trop systématiquement le mauvais rôle... Derrière la sanctuarisation de la *Blue Line*, derrière cette volonté globale de l'ancrer dans le marbre et sur le terrain, il y a la

volonté que la situation ne se passe pas trop bien à la frontière Nord d'Israël.

Pour résumer, il est raisonnable de penser qu'Israël n'a plus d'intérêt à lancer une offensive au Liban, car les pertes associées seraient importantes et surtout l'opinion publique ne l'accepterait plus. En revanche, la paix et la fin des tensions sur la *Blue Line* sont encore plus improbables, puisque le monde politique israélien ne peut se passer de cette dialectique contre l'ennemi aux frontières, afin de préserver un semblant d'unité intérieure.

2/ La diversion de l'État libanais vers le Sud.

Depuis le retrait syrien de 2005 et la guerre de 2006, on a assisté à une polarisation de la scène politique libanaise. D'un côté, les partis dits « du 08 mars », en raison des manifestations organisées le 08 mars 2005 en faveur de la présence syrienne, présentaient cette présence comme une garantie contre toute agression israélienne. Ces partis étaient essentiellement composés des chiites du Hezbollah, des laïcs panarabistes (PSNS³⁵) ainsi que des chrétiens partisans du général Aoun. De l'autre côté, les partis du « 14 mars » opposés au régime syrien et meneurs de la révolution du Cèdre en 2006 réunissaient la majorité des Sunnites du Courant du Futur, les Kataëb³⁶ et les Forces libanaises. La résurgence après 2006 de ces vieux antagonismes de la vie politique libanaise ont conduit à la remise au goût du jour de la pensée fédéraliste, dans un contexte de faiblesse de l'État libanais. Les vacances de la

³⁵ PSNS : Parti Social Nationaliste Syrien.

³⁶ Diminutif qui désigne les Phalanges libanaises, parti politique essentiellement chrétien fondé en 1936 par Pierre Gemayel et quelques autres personnalités libanaises.

fonction présidentielle en 2007 et en 2014³⁷ illustrent d'ailleurs la complexité à gouverner un pays dont le statut de démocratie confessionnelle impose une répartition équilibrée des pouvoirs³⁸. Cette fracture interne structurelle impose au Liban de forger son unité en usant abondamment de la dialectique contre l'ennemi extérieur, dont Israël fait évidemment les frais.

Les dernières élections présidentielles qui ont conduit le général Aoun au pouvoir, avec l'appui du Hezbollah méritent qu'on s'y attarde. Cette élection met un terme à deux années et demi de vacance institutionnelle, et consacre également le rôle clé du Hezbollah dans la vie politique libanaise. Tout en étant allié au Hezbollah au plan politique, Michel Aoun nomme Saad Hariri³⁹ comme Premier Ministre, alors qu'il est un de ses farouches opposants politiques, depuis la révolution du Cèdre de 2005. Cette élection marque sans doute un nouveau tournant, une nouvelle étape dans les relations interpartis libanais. On voit une forme de reconstruction de l'équilibre des communautés religieuses libanaises, conformément à la Constitution. Incontestablement, cette réconciliation et sa conséquence, qui est l'attention portée à la conservation de ce fragile équilibre, poussent les forces politiques et les énergies vers la politique intérieure.

³⁷ À partir du 25 mai 2014, avec la fin du mandat de Michel Sleiman, le Liban se retrouve sans président. Au 46^{ème} tour de l'élection (le Président est élu par le Parlement), Michel Aoun est élu, suite à un retournement inattendu de Samir Geagea qui lui permet d'emporter le vote le 31 octobre 2016.

³⁸ La constitution de l'État libanais définit les éléments suivants : le président de la République doit être chrétien, le premier ministre doit être musulman sunnite, et le président de l'Assemblée nationale doit être musulman chiite.

³⁹ Saad Hariri représente la population sunnite libanaise et est soutenu par l'Arabie saoudite.

Ainsi la *Blue Line* et l'ennemi du Sud occupent moins les champs politique et médiatique. De plus, les conséquences économiques ou géographiques ne touchent qu'une toute petite partie de la population libanaise : celle qui est directement au contact de la *Blue Line*. Cette bataille devient donc de plus en plus périphérique, voire anecdotique dans l'agenda politique libanais, même si la dialectique verbale et médiatique entretient le ressentiment. La question est donc de savoir si ce fragile équilibre peut durer. À ce jeu prospectif, nous nous garderons bien de nous prononcer tant l'histoire libanaise a montré de retournements imprévus. Si les énergies libanaises parviennent à se concentrer sur les aspects économiques et sociaux, sur le développement du pays, sur la lutte contre le terrorisme de l'État islamique qui s'invite aux marches de l'État libanais, on peut alors espérer que la *Blue Line* deviendra un enjeu secondaire. Si le Liban, par facilité, retombe dans ses vieux travers de dénonciation de l'ennemi sioniste pour créer une diversion de sa propre incapacité, il est probable que les tensions perdurent au Sud, et restent limitées à des postures agressives et des discours victimaires. Le Liban instrumentalise donc la *Blue Line*, tout en ayant conscience que l'affrontement avec l'ennemi hébreu n'est absolument pas souhaitable pour le pays et sa population. Au-delà du discours, l'État libanais devient plutôt un élément de stabilisation sur la *Blue Line* qu'un élément perturbateur. Il n'en va pas de même du Hezbollah.

3/ Le jeu du Hezbollah, qui joue sa survie ou au moins son aura.

La stratégie défensive d'Israël, qui se pose donc davantage en victime d'agressions venant du Liban, pose

un réel problème au Hezbollah. En effet s'il lui reste le champ lexical de l'*occupant* pour désigner Israël (fermes de Chebaa, *areas of reservation*), cette stratégie défensive de Tsahal le prive en grande partie du champ lexical de l'*agresseur*. La dénonciation des violations de l'espace aérien rencontre un très faible écho au sein de la population libanaise, car elles ne sont pas visibles. De même la surveillance électronique, les écoutes, les intrusions cybernétiques menées par les Israéliens sont peu audibles.

Il reste alors le domaine de l'Histoire, tout d'abord. La célébration des martyrs de la Nation, dont les visages et les noms sont imprimés sur des drapeaux à fond jaune⁴⁰, sont le carburant d'une population qui ne veut plus se contenter du statut de victime. Le retour des combattants de Syrie⁴¹ sera également l'occasion de conduire l'acte II de ce processus de canonisation des grandes entreprises du Hezbollah⁴². Egalement, le Hezbollah est passé maître dans le « révisionnisme » historique : dans la banlieue Sud de Tyr, il se raconte abondamment l'exploit réalisé par un char libanais qui, pendant la guerre de 2006, aurait détruit à lui seul plusieurs dizaines de chars *Merkava* israéliens (sic !). Cette histoire que l'on jugerait enfantine est pourtant répandue sérieusement par des adultes, qui révèlent ainsi ce besoin

⁴⁰ Le drapeau du Hezbollah est à fond jaune, recouvert d'inscriptions et de symboles en couleur verte.

⁴¹ On estime entre 7 000 et 9 000 combattants du Hezbollah en Syrie (combattants d'élite, experts techniques, « réservistes »).

⁴² Bien que le Hezbollah ne publie aucun chiffre officiel, environ 2 000 à 2 500 soldats du Hezbollah seraient morts en Syrie, et 7 000 auraient été blessés, depuis le début de son engagement en 2011-2012.

de sublimer leur histoire et la geste libanaise, contre Israël⁴³.

Au plan politique, l'alliance de gouvernement avec le général Aoun est un pari risqué : le Parti de Dieu prend le risque de se voir imputer la responsabilité de l'inaction face aux crimes israéliens. Dans la dialectique parti politique/mouvement de résistance face à Israël conduite par le Hezbollah, les armes ont perdu de leur aura face au changement de stratégie de Tsahal. À l'aune de cette grille de lecture, qui n'est pas la seule, il n'est pas surprenant que le Hezbollah ait cherché à développer son registre « parti politique » au plan intérieur. Le besoin de reconnaissance au sein de la population lui impose d'incarner une action positive pour durer. Concrètement, après l'élection de Michel Aoun en 2016 avec le soutien du Hezbollah, deux ministères sont confiés à ce dernier, lequel contrôle 23 des 128 sièges que compte le parlement libanais. On peut penser que le parti chiite pourrait dominer rapidement les deux tiers des ministères. Tout en gardant à l'esprit que l'identité du mouvement est la résistance armée, le Hezbollah se voit contraint de jouer la carte politique pour ne pas être marginalisé dans un espace public où les coups de feu se font rares.

Enfin, le domaine économique reste un volet clé : face à un État libanais en difficulté financière et de gouvernance, le Hezbollah a su s'attirer les faveurs de la population en s'engageant avec détermination dans la reconstruction du Sud-Liban après la guerre de 2006.

⁴³ Lors de la guerre de 2006, 52 chars *Merkava* ont été touchés : 50 par des missiles et 2 par des IED (mines). Mais touchés ne veut pas dire détruits ! Les deux chars touchés par les IED ont bien été détruits. En revanche, seuls 22 des 50 chars touchés par un missile ont été percés et trois seulement réellement détruits.

Chaque famille ayant perdu un membre au cours des combats a été généreusement indemnisée. Le Hezbollah a participé financièrement à une part très importante de la reconstruction des maisons et infrastructures détruites pendant les bombardements et les combats. Pour cela, il s'appuie notamment sur un réseau d'associations sociales particulièrement développé⁴⁴. Il dispose d'une aide extérieure substantielle via les canaux iraniens : on estime entre 100 et 400 millions de dollars par an l'aide apportée par l'Iran au Hezbollah⁴⁵. Cet aspect est plus directement relié à notre sujet qu'on pourrait le penser : en effet, il y a un risque pour le Hezbollah de se voir accusé de ne pas porter les revendications sociales de la part la plus pauvre de la population. En effet, en 2017, les habitants d'un quartier populaire de Beyrouth ont manifesté et ouvertement critiqué le Hezbollah pour son inaction et son incapacité à résoudre leurs problèmes économiques. Parallèlement, le Hezbollah a su conquérir les aspirations d'une partie de la bourgeoisie. Il s'agit pour le Parti de Dieu de continuer d'incarner cette image de soutien aux plus pauvres. Au cas où il se verrait « doublé » par un nouveau parti social-démocrate, il pourrait se voir contraindre à revenir à ses vieux démons armés pour se légitimer à nouveau. En effet, la résistance incarnée par le Hezbollah, qu'elle soit militaire ou politique, n'a pas pour but d'abattre Israël : « *La confrontation est sa raison d'être puisqu'elle lui procure une visibilité internationale sans commune mesure avec la réalité de ses moyens* »⁴⁶. Même si ces moyens ont augmenté depuis 2006, c'est surtout la capacité de l'organisation à s'en servir de

⁴⁴ Charara (W.) et Domont (F.), *Le Hezbollah, un mouvement islamo-nationaliste*, Fayard 2004.

⁴⁵ Daher (J.), *Hezbollah: Political Economy of the Party of God*, Pluto Press, 2016.

⁴⁶ Colonel Pierre (H.), *op. cit.*

manière efficiente qui s'est fait jour. Le champ lexical de la confrontation reste le meilleur facteur de notoriété du Hezbollah.

En conclusion, le Hezbollah s'est vu rattrapé par les événements et remis en cause par d'autres acteurs. Certes il n'a sans doute jamais été aussi puissant. Mais la puissance, notamment politique, attire la critique. Sa position d'acteur incontournable dans le jeu politique libanais lui réduit paradoxalement sa liberté d'action et de ton. En termes d'outil militaire, il doit capitaliser sur son retour de Syrie, mais aussi trouver un nouveau mode d'action contre l'ennemi sioniste, faute de voir triompher progressivement la stratégie de l'ONU : l'absence de contentieux sérieux, sur le temps long, fait œuvre de paix. Dans son discours du 27 août 2006, Nasrallah avait clairement affirmé qu'il n'aurait pas réalisé l'embuscade de juillet 2006 s'il avait pensé que les Israéliens réagiraient de la sorte. « *Conserver la victoire est parfois plus difficile que la conquérir* », disait-il également en septembre 2006. La résistance est pour le Hezbollah une fin en soi. Le défi du Hezbollah est aujourd'hui le suivant : « conserver, c'est à la fois préserver le gain obtenu et perpétuer la dynamique de la résistance »⁴⁷. Le Hezbollah est probablement dans les années actuelles à un tournant de son histoire. Entretien-il son statut de résistant, et son image de minorité militante, au risque de se retrouver « hors sujet » et hors du jeu politique libanais, ou bien joue-t-il définitivement la carte politique et la respectabilité internationale, au risque d'y perdre son âme ? Face à ce défi fondamental et existentiel, le Hezbollah est sans doute

⁴⁷ *Op ; cit.*

l'acteur décisif qui fera pencher la balance vers l'apaisement, ou l'embrassement sur la *Blue Line*.

4/ La minorité palestinienne comme un coin dans le processus de paix

La minorité palestinienne au Liban, regroupée dans des camps de réfugiés, est estimée à 400 000 âmes. Elle est un drame humain pour les intéressés, mais aussi un drame politique pour l'État libanais qui est partagé entre la solidarité arabe, face à la détresse palestinienne créée par Israël, et ses propres blessures créées par les mouvements terroristes issus de cette minorité palestinienne. Le soutien inconditionnel à cette minorité au nom de la solidarité contre Israël est un des trois axiomes du Parti de Dieu. Ce soutien est par ailleurs largement développé dans l'ensemble de la société libanaise. On pourrait avancer que ce soutien libanais aux Palestiniens est largement intéressé : cette minorité est un poids considérable pour l'État, à la fois au plan économique, mais aussi dans le domaine sécuritaire. La solution au problème interne que cette présence crée pour le Liban, passerait, dans l'idéal, par Israël. L'impasse dans laquelle se trouve l'État libanais sur ce sujet est donc une cause fondamentale du conflit au Sud. Abandonner la revendication du retour à la terre de cette minorité, c'est s'assurer de pousser à son paroxysme une situation déjà particulièrement compliquée à gérer aux plans économique, sanitaire et sécuritaire.

Historiquement, cette minorité palestinienne résulte de plusieurs mouvements. Au XIXe siècle, de nombreux arabes venant de Syrie et du Sud-Liban s'installèrent en Palestine mandataire afin de profiter de

l'expansion agricole qui s'y créait. Les liens avec les populations arabes restées sur place perdurent, essentiellement dans l'imaginaire sublimé de la « rue arabe ». Nous avons donc un mouvement de populations arabes du Sud-Liban vers la Palestine, puis un mouvement de reflux d'une partie de cette population lors de la création de l'État hébreu. De plus, le 3 novembre 1969, l'accord du Caire autorise l'OLP à s'installer durablement à Beyrouth et au Liban Sud. Après la tentative palestinienne de putsch contre le Roi Hussein de Jordanie, des dizaines de milliers de palestiniens et leurs familles fuient la Jordanie et se réfugient au Liban. Cette minorité, et l'organisation politique qu'ils supportent, s'arment et commencent une guérilla intense contre Israël. La faiblesse de l'État libanais, auquel on a imposé cette présence, ne permet pas d'empêcher les violences et les intrusions en territoire israélien. Ainsi, dès avant cette immigration de 1969, des Arabes, qu'on a qualifiés par la suite de Palestiniens, vivaient sur le territoire libanais, à l'époque de la Grande Syrie. Ils ne sont historiquement pas palestiniens mais le combat politique contre Israël et en faveur de la reconnaissance d'un État palestinien va conduire à leur assimilation, au sein d'une population qui veut et doit « faire Peuple » pour exister. Cette minorité crée donc une dimension humanitaire et sentimentale qui dépasse la vision géographique du conflit. Elle jette un Liban faible et instable dans le grand affrontement ethnique et ontologique entre Palestiniens et Israéliens.

Pour les Arabes, le conflit de 1948 est absolument fondateur. Chaque année ils commémorent la Nakba, c'est-à-dire le désastre ou la catastrophe qu'a constitué la guerre de 1948. On estime que rien qu'en 1948, 800 000 personnes cherchent refuge dans les pays voisins d'Israël, dont environ 100 000 à 130 000 ont pris le chemin du

Liban. La plupart de ces derniers sont originaires du Nord de la Palestine. Initialement les réfugiés se sont installés au Sud-Liban, attendant de retourner sur leur terre après les combats. Par décision du gouvernement libanais, les exilés sont transférés pour s'installer dans différentes régions du Liban. Les plus riches s'intègrent rapidement, les plus pauvres commencent alors une vie dans les camps, pleine de ressentiment. Après 1948, on dénombre 16 camps de réfugiés. Aujourd'hui, il n'en reste que 12. Le camp de Chatila a vécu une histoire traumatisante particulière : le massacre en 1982 de près de 2 000 personnes par les milices chrétiennes avec le soutien israélien montre combien la cohabitation est compliquée.

On estime aujourd'hui que les réfugiés sont entre 400 000 et 450 000. Certains chiffres parlent de 800 000. Difficile à préciser, d'autant que tous les réfugiés ne sont pas enregistrés. Avec le développement du mouvement national palestinien (à partir de 1964), se développe aussi une montée de la conscience politique dans l'espace des camps de réfugiés. Chaque guerre contre Israël contribue à amener un nouveau flot de réfugiés dans les pays voisins, notamment au Liban. La guerre civile au Liban a aussi un impact, avec la « guerre des camps » entre 1985 et 1987, menée entre les milices libanaise et palestinienne. Avec le départ de l'OLP, l'attention portée aux palestiniens a tendance à faiblir. Mais ces réfugiés restent dans une position à définir, car le Liban refuse de leur donner la nationalité et Israël refuse leur retour. Sur un sol partagé sous la contrainte, se développe un mélange de haine entre Libanais et Palestiniens, et d'unité contre l'ennemi commun israélien.

Les réfugiés syriens affluant dans les pays voisins depuis 2011 représentent un nouveau défi pour l'État

libanais. Cela pourrait lui imposer de revoir sa politique envers les réfugiés, sans doute vers plus de fermeté. En effet si l'État libanais a toujours réussi à globalement contrôler les réfugiés palestiniens, il se retrouve en grande difficulté avec cette nouvelle vague, qui amène dans ses valises une nouvelle forme de terrorisme. La stabilité de l'État libanais est menacée, lui imposant de faire des choix drastiques. Ainsi la défense de la frontière Est face aux arrivées massives de réfugiés, et de terroristes qui s'y mêlent, devient une priorité pour l'État libanais. Ce dernier avait d'ailleurs sollicité l'aide de l'ONU pour contenir cette nouvelle menace sécuritaire et déstabilisatrice, demandant l'envoi de conseillers et de moyens internationaux dans cette zone. Plus au Sud, le contrôle de la zone par le Hezbollah, et la faiblesse numérique et d'influence des Sunnites, limitent le développement des camps et terroristes associés au Sud du Litani. Le Hezbollah s'avère d'ailleurs un excellent acteur de lutte contre ce terrorisme sunnite importé. Cela reste malgré tout un défi pour les autorités libanaises. Selon l'agence *UNRIC (United Nations Regional Information Centre⁴⁸)*, on compte près de 1 200 000 réfugiés syriens au Liban. En 2013, le nombre de Palestiniens de Syrie réfugiés au Liban était d'environ 70 000, en raison essentiellement des premiers bombardements du camp de Yarmouk⁴⁹. Le

⁴⁸ Organe des Nations-Unies créé en 2004, dont la mission est de fournir des informations et de diffuser le message des Nations-Unies.

⁴⁹ Le camp de *Yarmouk* est un camp de réfugiés palestiniens au Sud de Damas, créé par l'ONU dans les années 1950 pour accueillir les Palestiniens chassés de leur terre ou fuyant la guerre israélo-arabe. Il s'est étendu au fil du temps pour accueillir environ 160 000 Palestiniens en 2011. Devenu un bastion de l'État islamique, il subit depuis 2013, et encore plus depuis avril 2018, des bombardements meurtriers de la part de l'artillerie et de l'aviation syriennes. Il ne reste aujourd'hui que quelques milliers de personnes sur place.

gouvernement libanais a donc mis en place depuis cette date des restrictions d'entrée sur son territoire. On compte aujourd'hui environ 44 000 Palestiniens provenant de Syrie. Ceux-ci rejoignent bien sûr dans leurs revendications les palestiniens déjà présents. Le *Nakba day* est intéressant à ce titre: il a lieu chaque année le 15 mai. À cette occasion, les Palestiniens se regroupent aux abords de la *Blue Line*, pour commémorer la catastrophe de 1948. Ces manifestations oscillent entre revendications verbales et débordements violents, selon les années. Si Israël adopte une attitude sans équivoque pour défendre sa frontière, l'armée et la police libanaises sont plus ennuyées. Elles font globalement respecter l'ordre, au prix d'une position délicate, en coordonnant leur action avec celle des détachements de l'ONU. Certaines années, les Palestiniens ont tenté de franchir la *Blue Line*, comme en 2015. Autre exemple, le 15 mai 2018, un rassemblement de quelques centaines de Palestiniens eut lieu dans le district de Nabatiyeh, pour commémorer les 70 ans de leur expulsion⁵⁰. Cette manifestation avait un sens particulier car elle avait lieu le lendemain d'un massacre à Gaza qui a fait plus de 60 morts et des centaines de blessés. Plus que le risque d'embrasement sur la *Blue Line*, il faut ici souligner le lien entre cette minorité palestinienne du Liban et les Palestiniens de Gaza notamment. Plus la situation est tendue dans la bande de Gaza, plus le risque d'évènement sécuritaire sur la *Blue Line* est important.

Enfin, les représailles israéliennes contre les Palestiniens du Liban se sont toujours réalisées sur le

⁵⁰ Certains manifestants escaladèrent une forte pente pour arriver au célèbre château de Beaufort, persuadés d'être pratiquement en territoire israélien. Cet événement montre comment la réalité du territoire palestinien, pour la troisième génération, est devenue abstraite. La *Blue Line* était encore située 10 kilomètres plus au Sud !

territoire libanais au cours de l'Histoire, suscitant la réaction outrée des gouvernements libanais qui y voient une attaque directe contre leur fil rouge : « liberté et souveraineté ». Globalement, la minorité palestinienne, avec ses manifestations et ses clés⁵¹, représente une menace maîtrisée sur la *Blue Line*. Cependant, elle prend en étau un État libanais obligé de composer entre de nombreuses variables : la solidarité arabe, le besoin sécuritaire, le poids économique humanitaire et démographique de cette minorité, les nouveaux arrivants palestiniens en provenance de l'Est, et la tendance forte de tous ceux-ci à « faire Peuple », ce qui confère au problème une dimension qui dépasse l'État libanais. Ce point bloquant du retour des Palestiniens est insoluble à l'heure actuelle, et demeure une dimension non négligeable des tensions sur la *Blue Line*. La création d'un État palestinien serait un préalable, nécessaire mais pas suffisant, à l'apaisement définitif des tensions sur la frontière Sud du Liban.

5/ Les influences internationales, dont l'Iran au premier plan :

Au niveau régional, la problématique de la *Blue Line* se pose en termes encore plus complexes. Celle-ci fait l'objet d'instrumentalisations qui rendent la perspective d'un apaisement inenvisageable sans un apaisement régional. La relation du Hezbollah avec l'Iran a des conséquences directes sur le sujet qui nous intéresse. Le Hezbollah est-il le bras armé de l'Iran ou bien le protecteur du Liban ? Il semble que depuis 2011 la stratégie du

⁵¹ Les Palestiniens brandissent des clés au cours de leurs manifestations, pour symboliser leur droit au retour sur leur terre.

Hezbollah ait évolué sous la pression iranienne. La confrontation militaire avec Israël ne semble plus être la priorité du Hezbollah car il se concentre d'abord sur la préservation des intérêts iraniens dans la région, y compris au plan intérieur libanais. C'est le cas en Syrie, en Irak mais aussi au Yémen où des combattants et experts militaires ont été repérés au côté des forces *Houtis*, soutenues par l'Iran⁵². C'est ici l'expression d'un nouveau paradoxe pour Israël : le Hezbollah, en tant que bras armé de l'État libanais, menacerait moins directement l'État sioniste, mais le Hezbollah, en tant que *proxy* de l'Iran, le menacerait davantage par l'extension de la stratégie iranienne qu'il représente.

Rappelons que l'antagonisme entre Israël et l'Iran n'est pas fondamental : il est le résultat d'une bascule politique et sociale survenue en 1979, avec l'arrivée de Khomeyni au pouvoir. Auparavant, de 1953 (chute du président non aligné Mossadegh) à 1979, l'Iran du Shah Reza Pahlavi représentait pour Israël un partenaire stratégique de premier plan. Il permettait à Israël de développer sa stratégie de la « deuxième ceinture » derrière les États arabes hostiles⁵³. À titre d'exemple, le Shah d'Iran intervint en tant qu'intermédiaire entre l'Égypte et Jérusalem lors des accords de Camp David en 1978. La menace iranienne n'est donc pas essentielle pour Israël. Elle est liée directement à la stratégie menée par le régime en place qui est perçu comme dangereux par Israël à double titre. D'abord, il développe un programme nucléaire militaire depuis des années, lequel menace directement la survie de l'État sioniste, du fait de la puissance et de l'efficacité des

⁵² Daher (J.), *op. cit.*

⁵³ Encel (F.), Thual (F.), *Géopolitique d'Israël*, Points, 2011.

vecteurs dont l'Iran dispose. Derrière cette tension, c'est l'ensemble des puissances mondiales qui se retrouve entraîné dans un processus complexe : États-Unis, Union européenne, Chine et Russie trouvent dans la question du nucléaire iranien un nouveau terrain d'affrontement. Mais surtout, pour le sujet qui nous intéresse, l'Iran arme et finance le Hezbollah, à plusieurs fins stratégiques. Il s'agit pour lui de contourner l'État hébreu par le Nord, en développant les capacités d'un *proxy* qui dispose d'une solide base locale. Derrière la menace opérative que représente en soi le Hezbollah pour Israël, se cache une menace stratégique tout aussi importante, à plus longue échéance : la constitution d'une « base militaire en Méditerranée orientale⁵⁴ », ou en tout cas un point d'appui important pour l'Iran. Ce point d'appui pourrait permettre alors de contourner l'État hébreu et de menacer éventuellement ses frontières maritimes Ouest. La volonté de l'Iran de renforcer cet axe Téhéran/Beyrouth est donc dramatique pour Israël. L'effondrement du régime syrien depuis 2014 complexifie la donne : il laisse paradoxalement plus de liberté à l'Iran pour renforcer ces liens avec son *proxy*, notamment aux plans géographique et tactique. Cependant, il prive ces deux alliés de l'atout que représentait Bachar Al Assad au plan stratégique. La volonté de renforcer ces liens s'est illustrée au cours des dernières années par les convois d'armes et d'aide en tous genres qui transitaient entre le régime iranien et la milice chiite libanaise. Les Israéliens ne s'y sont pas trompés, bombardant largement ces convois avec leur aviation. La remontée en puissance de l'État syrien rend la tâche encore plus compliquée pour Israël : Bachar Al Assad soutient ouvertement le camp chiite au plan régional. Israël ne se prive donc plus de frapper les convois syriens accusés

⁵⁴ Encel (F.), Thual (F.), *op. cit.*

d'alimenter le Hezbollah⁵⁵, afin de casser cette courroie de transmission. Enfin, le Hezbollah étend son action dans un champ plus politique au niveau international, en défiant particulièrement les États-Unis, dans un vaste front du refus, dont l'Iran est un acteur clé. L'internationalisation des dissensions politiques internes permet au Hezbollah d'avoir un droit de regard plus important sur la politique extérieure du Liban.

Il faut donc souligner que les maux du Liban viennent en grande partie de la volonté des puissances régionales ou internationales d'utiliser le Liban dans l'intérêt de leur propre politique extérieure. Nous avons choisi de préciser le rôle clé de l'Iran, à travers son lien avec le Hezbollah. Mais à grande échelle, les pays qui s'ingèrent fondamentalement dans les problématiques libanaises sont les acteurs directs, hostiles ou tutélaires (Israël, la Syrie, L'Iran) et d'autre part les acteurs occidentaux (Français et Américains essentiellement). Ainsi le Liban est « un champ de bataille pour les combats des autres »⁵⁶.

En conclusion de cette partie, rappelons que la *Blue Line*, comme toute ébauche de frontière, est avant tout un compromis entre deux voisins. Ces deux voisins

⁵⁵ Les raids israéliens en Syrie conduits dans la nuit du 17 mars 2017 en sont une illustration. Ces frappes sont intéressantes car Tsahal a communiqué sur celles-ci, alors qu'elle ne l'avait pas fait jusqu'à présent. Cela traduit la volonté d'envoyer un signal fort à l'ensemble de la communauté internationale, au-delà des acteurs concernés au premier chef.

⁵⁶ El Zein (D.), Notteau (M.), Fravet (C.), *Géopolitique du Liban*, Éditions SPM, 2013.

gèrent ce compromis en fonction des nombreux paramètres et facteurs internes et externes, fruits de l'Histoire, des réalités économiques, stratégiques et démographiques les plus diverses. Enfin, dans une région aussi complexe et aux enjeux stratégiques aussi sensibles, les appétits internationaux ne sont pas en reste et deviennent de nouvelles inconnues dans une équation toujours plus insolvable. Sans avoir fait le tour de toutes ces ingérences dans le conflit autour de la *Blue Line*, le rôle de l'Iran est incontestablement le plus criant. Il soumet les bonnes volontés locales d'apaisement à des contraintes et logiques qui les dépassent.

Conclusion

Talleyrand disait que « *la bonne frontière, c'est celle qui rend aussi mécontent d'un côté comme de l'autre* ». Il consacrait ainsi la nécessité de l'équilibre dans la définition des frontières, pour que celles-ci soient pérennes. Oui, avec la *Blue Line*, nous arrivons à une frontière de fait, grâce aux efforts de tous les acteurs que nous avons soulignés, grâce aux avancées concrètes sur le terrain, grâce au temps qui fait « œuvre de paix ».

Certes cette ligne est encore parfois violée, mais elle l'est de moins en moins. La stratégie d'Israël est décisive : derrière les choix de brutalité et de violence de l'État hébreu, il y a une constante : celle de « l'intransigeance ». Même si les objectifs tactiques ne sont pas toujours remplis, à l'image de la guerre de 2006, la réaction israélienne sera toujours lourde, ferme, démesurée. C'est sa marque de fabrique, et c'est un moyen fort de dissuasion, pas forcément à l'échelle locale, mais au niveau supérieur. La meilleure preuve est donnée par Nasrallah lui-même qui, dans son discours de septembre 2006, rend les armes face à la logique de dissuasion israélienne : en substance, si c'était à refaire, Nasrallah ne le referait pas, car les conséquences et la réaction israéliennes ont été énormes et disproportionnées, et le seront demain en cas de récurrence. Ainsi Israël peut être vu comme un des acteurs essentiels qui ancre la *Blue Line* dans le marbre, à la fois au plus stratégique (dissuasion), mais aussi au plan tactique (défense ferme).

La stratégie de l'ONU est sans doute la bonne. Ses moyens ne lui permettent objectivement pas de s'opposer à Israël, ni au Hezbollah. Il lui faut donc mener une politique de conciliation, obliger les protagonistes à tenir leurs engagements, et les maintenir dans une dynamique positive de progrès pour sanctuariser la *Blue Line*. C'est une stratégie des petits pas : on pourrait paraphraser Robert Schuman : « la construction d'une frontière officielle entre le Liban et Israël ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble (qui nécessiterait une volonté politique et diplomatique réciproque), elle se fera

par des réalisations concrètes, créant d'abord des équilibres de fait⁵⁷».

Soulignons qu'un état de paix ne s'inscrit pas forcément dans le marbre des chancelleries. « *Des États ou régimes politiques en état de faiblesse chronique ont intérêt à laisser perdurer des situations de « ni paix ni guerre » sur certaines de leurs frontières, quitte à maintenir vis-à-vis de l'opinion une tension irrédentiste et/ou patriotique* ⁵⁸ ». L'exemple entre la Syrie et Israël est emblématique : depuis l'accord de désengagement du 31 mai 1974, le plateau du Golan est resté une zone vierge d'affrontements. La pérennisation de ce *statu quo* est dans l'intérêt des deux parties. L'ensemble des acteurs doit comprendre qu'il peut en être de même au Sud-Liban.

La situation est-elle satisfaisante ? Force est de constater qu'elle se fige depuis quelques années. En dépit des déclarations politiques et diplomatiques agressives, rien de sérieux n'est engagé au plan militaire. Et parallèlement, globalement, on assiste à la paix sur le terrain. Une frontière de fait résout les problèmes du quotidien pour les populations, pour les militaires déployés (niveau tactique, voire opératif), et pour le développement des deux pays. Bien sûr une frontière de fait ne résout pas les problèmes symboliques, politiques et diplomatiques. Enfin les problématiques régionales (Palestiniens notamment) et les ingérences internationales (Iran notamment) sont des éléments qui perturbent un processus qui pourrait être bien enclenché. Comme toute

⁵⁷ Déclaration de Robert Schuman, inspiré par Jean Monnet, en 1950 : « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait ».

⁵⁸ Encel (F.), Thual (F.), *op. cit.*

pièce du puzzle du Moyen-Orient, le Sud-Liban restera une zone de crispations, qui ne pourrait trouver son épilogue que dans une résolution régionale de la crise. Ce n'est pas pour demain.

Pour terminer, changeons encore une fois de champ focal : nous avons constaté que le tracé de la *Blue line* consacrait manifestement un déséquilibre entre des Libanais frustrés, et des Israéliens qui s'en contentent facilement derrière un discours critique de façade. Pour cette raison, si l'on en croit Talleyrand, cette *Blue Line*, en tant qu'ébauche de frontière, n'est pas satisfaisante aujourd'hui, et sans doute pas pérenne. Elle tient pour l'instant, s'ancre dans le temps et l'espace car elle est encore un produit du rapport de force, largement dominé par Israël. Qu'en serait-il si ce rapport s'inversait ? La question n'est-elle pas plutôt : qu'en sera-t-il quand ce rapport de force s'équilibrera, voire s'inversera ?

Bibliographie

BENDELAC (J.), *Israël-Palestine : demain, deux États partenaires ?* Armand Colin, 2012, 264 p.

FEKI (M.), *Géopolitique du Liban, constats et enjeux*, Studyrama perspectives, 2011, 192 p.

AMMOUN (D.), *Les Arabes et la paix*, Fayard, 2010, 334 p.

MEIER (D.), *Liban, Identités, pouvoirs et conflits*, le cavalier Bleu, 2016, 192 p.

EL ZEIN (D.), NOTTEAU (M.), Camille FRAVET (C.), *Géopolitique du Liban*, Éditions SPM, 2013, 384 p.

MAALOUF-MONNEAU (M.), *Liban : de l'État inachevé à l'invention d'une Nation*, Éditions L'Harmattan, Paris, 2015, 128 p.

BADIE (B.), *Le Temps des humiliés*, Éditions Odile Jacob, 2014, 190 p.

NADER (A.), *Liban, Syrie, Israël 1991-2000 : les négociations illusoires*, Éditions L'Harmattan, 2017, 278 p.

ACHCAR (G.) et WARSCHAWSKI (M), *La guerre des 33 jours*, éditions Textuel, 2007, 11 p.

GOZLAN (M.), *Israël, 70 ans, 7 clés pour comprendre*, Éditions l'Archipel, 2018, 160 p.

CHARARA (W.) et DOMONT (F.), *Le Hezbollah, un mouvement islamo-nationaliste*, Fayard 2006, 321 p.

DAHER (J.), *Hezbollah: the Political Economy of Lebanon's Party of God*, Pluto Press, 2016, 304 p.

ENCEL (F.), THUAL (F.), *Géopolitique d'Israël*, Points, 2011, 512 p.

QUEMENER (J-M.), *Liban, la guerre sans fin*, Plon, 2017, 160 p.

CHAGNOLLAUD (J-P.), *Quelques idées simples sur l'Orient compliqué*, Ellipses marketing, 2008, 144 p.

PELLEGRINI (A.), *Un été de feu au Liban : 2006 : les coulisses d'un conflit annoncé*, Paris, Economica, 2010, 192 p.

BARON (X.), *Histoire du Liban : des origines à nos jours*, Éditions Taillandier, 2017, 588 p.

Colonel PIERRE (H.), *l'Action diplomatique du Hezbollah après la guerre de 2006 : la continuation de la résistance par d'autres moyens* ; mémoire de master de recherche, Centre de Documentation de l'École Militaire, Paris.

CIMINO (M.), *L'Art d'ajourner les problèmes : les fermes de Chebaa dans les relations entre Israël, Liban et Syrie (1920-2001)*, mémoire de recherche, Centre de Documentation de l'Ecole Militaire, Paris, 2008.

CIMINO (M.), *L'Invention d'une dispute territoriale ; les fermes de Chebaa dans les relations internationales entre la Palestine, Israël, la Syrie et le Liban (1920-2010)*, Thèse de doctorat, Centre de Documentation de l'Ecole Militaire, Paris, 2013.

ANNEXES

Résolutions de l'Organisation des Nations-Unies :
N° 425 (1978), N°426 (1978), N°1701 (2006),
N°2373 (2017), N°2433 (2018).

Sommaire

Résumé	2
Partie 1 Entre contentieux historiques, géographiques, juridiques et mauvaise volonté réciproque, une situation insuffisamment mûre pour y appliquer la notion de frontière	7
<i>1/ Le poids de l'histoire : guerres, ingérences et déséquilibres.</i>	<i>8</i>

<i>A/ Le fruit de l'indépendance : guerre civile, ingérences ou guerre de voisinage ?</i>	8
<i>B/ Un déséquilibre stratégique issu de l'Histoire : 13</i>	
2/ La Blue Line et ses limites : entre difficultés structurelles et erreurs technocratiques.....	17
<i>A/ La Blue line, objet complexe et incertain.....</i>	18
<i>B/ Les erreurs et saignées technocratiques aggravent la santé du patient et ont généré des stratégies de provocation, d'accrochage et d'affrontement.</i>	24
1/ Ghajjar : un tracé de Blue Line incohérent, résolu de manière unilatérale, entretient le conflit qu'il est sensé régler.	24
2/ La Wazzani River : un cas typique.....	27
3/ Le « cas Misgav'am » :	30
4/ Le manque de certitudes des casques bleus dans le tracé : Green Line ou Blue Line ?.....	32

Partie 2 Des progrès réels sur le terrain montrent le chemin parcouru vers la création d'une frontière, en un temps exceptionnellement court à l'échelle historique

1/ Un processus de consolidation effectif :	40
<i>A/ Les fondements de l'action :</i>	40
<i>B/ La déclinaison sur le terrain : les Blue barrels :</i>	42

<i>C/ La déclinaison sur le terrain : le processus des tripartites :</i>	44
2/ Une action de déconfliction qui produit ses effets :	46
<i>A/ Structures et missions de la Liaison Branch :...</i>	47
<i>B/ La sanctuarisation de la Blue Line : exemple concret :</i>	55
3/ La sanctuarisation de la frontière Nord pour Israël :	59

Partie 3 Perspectives d'avenir : l'impossibilité de la traduction officielle d'une réalité concrète mais une œuvre de paix.....75

<i>1/ La diversion de l'État Israélien et de Tsahal vers le Nord</i>	76
<i>2/ La diversion de l'État libanais vers le Sud.</i>	80
<i>3/ Le jeu du Hezbollah, qui joue sa survie ou au moins son aura.</i>	82
<i>4/ La minorité palestinienne comme un coin dans le processus de paix</i>	87
<i>5/ Les influences internationales, dont l'Iran au premier plan :</i>	92

Conclusion..... 96

Bibliographie.....	99
ANNEXES.....	102